

II

BUDGET

DE

LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1911

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget de la Dette publique pour l'exercice 1911 s'élève
à fr. 193,251,045 88

Les crédits votés pour 1910, y compris deux crédits
de 2,000 francs chacun alloués par les lois du 30 avril
1910 (*Moniteur* du 4 mai suivant, n° 124), montent à 185,529,726 03

Soit, pour 1911, une augmentation de fr. 7,721,319 85

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.

ART. 3. — *Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen
et de ses dépendances.*

Crédit demandé pour 1911 fr. 198,450 »
— alloué pour 1910. 187,118 08

AUGMENTATION. fr. 11,331 92

La redevance annuelle due au Gouvernement néerlandais pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances, a été portée de 58,300 florins à 94,500 florins, conformément à l'article 1^{er}, littéra f, de la convention conclue le 8 mars 1902 entre la Belgique et les Pays-Bas; cette augmentation a pris cours le 1^{er} mars 1910.

Calculé au taux de fr. 2.10 par florin, le crédit nécessaire pour le paiement de l'annuité de 1911 s'élève à 198,450 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 4. — *Rachat des droits de fanal.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	21,000 »
— alloué pour 1910		21,164 02
DIMINUTION.	fr.	164 02

provenant de ce que le crédit de 1911 a été calculé, comme à l'article précédent, au taux de fr. 2.10 par florin.

ART. 5. — *Dette à 3 % (1^{re} série).*

Crédit demandé pour 1911	fr.	17,000,004 96
— alloué pour 1910		16,393,580 76
AUGMENTATION.	fr.	606,424 20

Cette somme représente les charges d'intérêts et d'amortissement d'un capital de 18,376,400 francs émis en dette à 3 %, 1^{re} série, pendant l'année 1909, soit $\frac{18,376,400 \times 3.30}{100} = \text{fr. } 606,424 \text{ } 20.$

ART. 6. — *Dette à 3 % (2^e série).*

Crédit demandé pour 1911	fr.	88,855,951 20
— alloué pour 1910		84,262,202 70
AUGMENTATION.	fr.	4,593,748 50

Cette somme représente les charges d'intérêts et d'amortissement d'un capital de 139,204,500 francs émis en dette à 3 %, 2^e série, pendant l'année 1909, soit $\frac{139,204,500 \times 3.30}{100} = 4,593,748 \text{ } 50.$

ART. 7. — *Dette à 3 % (3^e série).*

Crédit demandé pour 1911	fr.	8,466,159 90
— alloué pour 1910		8,436,067 20
AUGMENTATION.	fr.	30,092 70

Cette somme représente les charges d'intérêts et d'amortissement d'un capital de 911,900 francs émis en dette à 3 %, 3^e série, pendant l'année 1909, soit $\frac{911,900 \times 3.30}{100} = \text{fr. } 30,092 \text{ } 70.$

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 9. — *Intérêts, amortissement et frais de la dette émise et à émettre pendant les années 1910 et 1911 pour couvrir les dépenses sur ressources extraordinaires; intérêts et frais des bons du Trésor en circulation. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1911	fr.	12,000,000	»
— alloué pour 1910		11,000,000	»
AUGMENTATION.	fr.	1,000,000	»

proposée pour mettre le crédit en rapport avec les faits de l'exercice 1910 et les prévisions pour l'exercice 1911.

ART. 16 à 27. — *Annuités à payer pour le service d'actions et d'obligations émises par diverses sociétés de chemins de fer dont les concessions ont été rachetées par l'État.*

Les annuités portées aux articles 16 à 27 sont conformes aux tableaux d'amortissement; elles présentent, comparativement à celles inscrites au Budget de 1910, des augmentations et des diminutions qui se traduisent, en résultat, par une diminution de fr. 1,112 50.

ART. 28. — *Annuités souscrites par l'État pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	3,720,000	»
— alloué pour 1910		3,470,000	»
AUGMENTATION.	fr.	250,000	»

Cette somme représente les premières annuités à payer par l'État pour l'établissement ou l'extension de diverses lignes vicinales.

ART. 30. — *Fraction d'annuité à payer en 1911 du chef de la reprise du réseau téléphonique concédé de Malines.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	108 82
— alloué pour 1910		5,447 62
DIMINUTION.	fr.	5,338 80

La dernière annuité due par l'État du chef de la reprise du réseau téléphonique de Namur, a été payée en 1910; elle était de . . fr. 5,151 24

D'autre part, le terme de la concession du réseau de Malines étant fixé primitivement au 14 mai 1911, la fraction d'annuité à payer en 1911 est de fr. 108 82, présentant, sur l'annuité de 1910, une réduction de. . . 187 59

La diminution totale est donc de . . . fr. 5,338 80

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 31. — *Rente annuelle à 3 % à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Loi du 2 avril 1873.)*

Crédit demandé pour 1911	fr.	10,323 14
— alloué pour 1910.		39,142 29
DIMINUTION.	fr.	28,819 15

En vertu d'un arrêté royal du 5 février 1909 (*Moniteur*, n° 48), pris en exécution de l'article 10 de la loi du 18 août 1907 (*Moniteur*, n° 235), 103 rentes, ensemble de fr. 4,875 34 ont été annulées à compter du 13 avril 1909, et 44 autres ont été réduites d'une somme totale de 1,525 12 à partir de la même date.

D'autre part, l'arrêté royal du 30 décembre 1909 (*Moniteur*, n° 365), pris en exécution de l'article 6 de la loi du 30 mars 1906 (*Moniteur*, n° 119), a déclassé l'enceinte actuelle d'Anvers. En vertu d'un arrêté royal du 14 mars 1910 (*Moniteur*, n° 76), pris en exécution des dispositions précitées, 207 rentes, ensemble de 22,418 69 ont été annulées à partir du 13 avril 1910.

La diminution totale est donc de	fr.	28,819 15
--	-----	-----------

CHAPITRE II.

RÉMUNÉRATIONS ET PENSIONS.

ART. 36. — *Pensions diverses.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	17,444,474 »
— alloué pour 1910		16,521,474 »
AUGMENTATION.	fr.	923,000 »

Le tableau qui fait l'objet de l'annexe n° 2 indique les sommes nécessaires en 1911 pour le service des diverses catégories de pensions à charge de l'État. Il fait, en outre, ressortir la décomposition, par nature de pensions, de l'augmentation proposée.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 37. — *Pensions mises à la charge du Trésor public par la loi du 27 juin 1897 approuvant la convention du 16 octobre 1896 (art. IV) relative au rachat par l'Etat de la concession du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	6,517 60
— alloué pour 1910		7,357 60
DIMINUTION.		840 »

résultant de l'extinction de quatre pensions.

ART. 38. — *Pensions des professeurs et instituteurs communaux et des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	5,575,000 »
— alloué pour 1910		5,272,000 »
AUGMENTATION.		303,000 »

L'extension du corps enseignant des établissements communaux amène l'accroissement du nombre des professeurs et instituteurs admis annuellement à la retraite.

On sait que l'État assume le service des pensions de ces fonctionnaires et en supporte les deux cinquièmes; le surplus est recouvré au profit du Trésor à charge des provinces pour un cinquième et à charge des communes pour deux cinquièmes; ce recouvrement figure en recette au Budget des Voies et Moyens.

CHAPITRE III.

INTÉRÊTS SUR CAUTIONNEMENTS ET CONSIGNATIONS.

ART. 40. — a) *Intérêts à 3 % dus sur les cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor; b) Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos.*

Crédit demandé pour 1911	fr.	1,580,000 »
— alloué pour 1910		1,540,000 »
AUGMENTATION.		40,000 »

Cette augmentation résulte de l'accroissement du nombre et de l'importance des cautionnements fournis par les contribuables.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget de la Dette publique pour l'exercice 1911 est fixé à la somme de cent quatre-vingt-treize millions deux cent cinquante et un mille quarante-cinq francs quatre-vingt-huit centimes (fr. 193,251,045 88), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 18 octobre 1910.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil !

Op voordracht van Onzen Minister van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting der Openbare Schuld voor het dienstjaar 1911 is vastgesteld op de som van honderd drie en negentig miljoen twee honderd een en vijftig duizend vijf en veertig frank acht en tachtig centiemen (fr. 193,251,045 88), overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 18ⁿ October 1910.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1911.

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS		TOTAL par chapitre.		
		par article.				
		INTÉRÊTS du capital en circulation au 31 déc. 1909.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		Total par dette.	
			Intérêts du capital amorti.	Dotation de l'amortissement.		
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.						
CHAPITRE I^{er}.						
SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.						
1 ^{re} SECTION.						
<i>Dette dont l'origine est antérieure au 1^{er} octobre 1830.</i>						
1	Dette à 2 1/2 %	5,498,900 78	»	»	5,498,900 78	5,498,900 78
2	Rente au nom de S. G. le prince de Waterloo	»	»	»	»	80,657 50
2 ^{me} SECTION.						
<i>Redevances dues au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842 et des conventions internationales du 31 octobre 1879, du 29 juin 1895 et du 8 mars 1902, approuvées respectivement par les lois du 29 avril 1880, du 11 septem- bre 1895 et du 24 mai 1902.</i>						
3	Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances . .	»	»	»	»	108,450 »
4	Rachat des droits de fanal	»	»	»	»	21,000 »
3 ^{me} SECTION.						
<i>Dettes contractées depuis 1830.</i>						
§ 1 ^{er} . Intérêts et amortissement.						
5	Dette à 3 % (1 ^{re} série).	15,001,901 24	452,646 »	1,545,454 72	17,000,001 96	17,000,001 96
6	— (2 ^e série).	78,278,003 40	2,500,074 »	8,077,813 74	88,855,951 20	88,855,951 20
7	— (3 ^e série).	7,463,760 »	232,749 »	769,650 90	8,466,159 90	8,466,159 90
TOTAUX.		fr. 100,242,715 48	3,185,469 »	10,392,919 36	119,821,103 84	
			13,578,388 56			

**BEGROOTING DER OPENBARE SCHULD VOOR HET
DIENSTJAAR 1911.**

Arti- kelen.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG der KREDIETEN per artikel.			TOTAAL per hoofdstuk
	EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.	KROOZEN van het op 31 Dec. 1909 in omloop zijnde kapitaal.	GELDEN VOOR AFLOSSING		Totaal per schuld.
			Kroozen van het afgelost kapitaal.	Dotatie der aflossing.	
	EERSTE HOOFDSTUK.				
	DIENST DER EIGENLIJK GEZEGDE SCHULD.				
	1^e SECTIE.				
	<i>Schuld wier oorsprong dagteekent van vroeger dan 1 October 1830.</i>				
1	Schuld aan 2 1/2 t. h.	5,498,990 78	•	•	5,498,990 78
2	Rent op naam van Z. D. den prins van Waterloo	•	•	•	80,657 50
	2^e SECTIE.				
	<i>Jaarrenten verschuldigd aan de Re- geering der Nederlanden krachtens het verdrag van 5 November 1842 en de internationale overeenkomsten van 31 October 1879, van 29 Juni 1895 en van 8 Maart 1902, welke respec- tevelijk goedgekeurd werden door de wetten van 29 April 1880, van 11 Sep- tember 1895 en van 24 Mei 1902.</i>				
3	Jaarrente voor onderhoud der vaart van Terneuzen en dezer aanhoorigheden.	•	•	•	198,450 »
4	Afkoop der vuurbaakgelden	•	•	•	21,000 »
	5^e SECTIE.				
	<i>Schuld aangegaan sedert 1830.</i>				
	§ 1. Kroozen en aflossing.				
5	Schuld aan 3 t. h. (1 ^e reeks)	15,001,901 24	452,646 •	1,545,454 72	17,000,001 96
6	— (2 ^e reeks)	78,278,065 46	2,500,074 •	8,077,813 74	88,855,951 20
7	— (3 ^e reeks)	7,463,760 •	232,749 •	769,650 90	8,466,159 90
	TOTALEN . . fr.	100,242,715 48	3,185,469 •	10,392,919 36	110,821,103 84
			13,578,388 36		

3

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
8	Intérêts à 5 % sur les sommes retenues provisoirement sur le prix de rachat des lignes des Sociétés anonymes des chemins de fer de la Flandre occidentale et de Termonde à Saint-Nicolas	8,225 89	
9	Intérêts, amortissement et frais de la dette émise et à émettre pendant les années 1910 et 1911 pour couvrir les dépenses sur ressources extraordinaires; intérêts et frais des bons du Trésor en circulation. (Crédit non limitatif.)	12,000,000 »	
	§ 2. Annuités diverses.		
10	Rente au nom de la ville de Bruxelles	300,000 »	
11	Annuité à payer jusqu'en 1940 pour prix d'une partie du matériel d'exploitation repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870 approuvée par la loi du 5 juin suivant	612,000 »	
12	Annuités à payer jusqu'en 1966, à raison de 11,000 francs par kilomètre, sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1 ^{er} janvier 1877. (Art. 35 et 37 de la convention du 1 ^{er} juin 1877.)	8,471,837 »	
13	Annuité à payer jusqu'en 1941 pour prix du rachat de la concession du chemin de fer de Mons à Manège. (Convention des 16 et 17 février 1857 approuvée par la loi du 8 juillet 1858)	672,330 »	
14	Annuité à payer jusqu'en 1967 du chef du rachat de la concession du chemin de fer Hesbaye-Condroz (ligne de Landen à Ciney)	858,287 69	133,197,004 28
15	Annuité à payer jusqu'en 1937 du chef du rachat de la concession du chemin de fer de Landen à Hasselt.	190,900 »	
16	Annuité à payer jusqu'en 1949 pour le service des actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg	8,650 »	
17	Annuités à payer jusqu'en 1935 pour le service des actions privilégiées et des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren.	160,440 »	
18	Annuités à payer jusqu'en 1949 pour le service des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Ecloo à Gand	61,840 »	
19	Annuité à payer jusqu'en 1912 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Tongres à Bilsen	33,965 »	
20	Annuités à payer jusqu'en 1935 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer Liégeois-Limbourgeois	762,150 »	
21	Annuités à payer jusqu'en 1944 pour le service des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de l'Est belge.	959,040 »	
22	Annuité à payer jusqu'en 1916 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Charleroi à Louvain	16,645 »	

BEGROOTING DER OPENBARE SCHULD (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
8	Interesten aan 5 t. h. op de sommen voorloopig ingehouden op den inkoop prijs der lijnen van de naamlooze Maatschappijen der spoorwegen van West-Vlaanderen en van Den-dermonde naar Sint-Nicolaes	8,225 89	
9	Kroozen, aflossing en kosten der kapitalen ontleend en te ontleenen gedurende de jaren 1910 en 1911 tot bestrijding der uitgaven op buitengewone middelen; interesten en kosten der in omloop Schatkistbons (Onbepaald krediet)	12,000,000 "	
§ 2. Jaarrenten van verschillenden aard.			
10	Rente op naam der stad Brussel	500,000 "	
11	Jaarsom tot en met 1940 te betalen voor prijs van een gedeelte van het exploitatie-materieel, overgenomen krachtens artikel 10 der conventie van 25 April 1870 goedgekeurd door de wet van 5 Juni daaropvolgende	612,000 "	
12	Jaarsommen tot en met 1906 te betalen tegen 11,000 frank den kilometer op 770,107 meters, lengte der lijnen of deelen van lijnen aan den Staat geleverd vóór 1 Januari 1877. (Art. 55 en 57 der overeenkomst van 1 Juni 1877.)	8,471,857 "	
15	Jaarsom tot en met 1941 te betalen voor prijs van den inkoop der vergunning van den spoorweg van Bergen tot Manage (Overeenkomst van 16 en 17 Februari 1857 goedgekeurd door de wet van 8 Juli 1858.)	672,350 "	
14	Jaarsom tot en met 1907 te betalen wegens inkoop der vergunning van den spoorweg genaamd « Hesbaye-Condroz » (lijn van Landen tot Ciney)	858,287 60	153,197,004 28
15	Jaarsom tot en met 1937 te betalen wegens inkoop der vergunning van den spoorweg van Landen tot Hasselt	100,000 "	
16	Jaarsom tot en met 1949 te betalen voor den dienst der bevoorrechte aandelen der « Grande Compagnie du Luxembourg »	8,650 "	
17	Jaarsommen tot en met 1935 te betalen voor den dienst der bevoorrechte aandelen en der obligatiën van de spoorwegmaatschappij Antwerpen-Gent langs Sint-Nicolaes en Lokeren	160,440 "	
18	Jaarsommen tot en met 1949 te betalen voor den dienst der obligatiën der spoorwegmaatschappij Eecloo-Gent	64,840 "	
19	Jaarsom tot en met 1912 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij Tongeren-Bilsen	53,965 "	
20	Jaarsommen tot en met 1935 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij « Liégeois-Limbourgeois »	762,150 "	
21	Jaarsommen tot en met 1944 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij « Est belge »	959,040 "	
22	Jaarsom tot en met 1916 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij Charleroi-Leuven	16,645 "	

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
23	Annuités à payer jusqu'en 1966 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam	978,395	•
24	Annuités à payer jusqu'en 1951 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Liège à Maestricht	157,085	•
25	Annuités à payer jusqu'en 1942 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de l'Entre-Sambre-et-Meuse	153,57	50
26	Annuités à payer jusqu'en 1944 pour le service des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre Occidentale	796,697	50
27	Annuité à payer jusqu'en 1948 pour le service des actions de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre Occidentale	1,528,670	•
28	Annuités souscrites par l'État pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux	3,720,000	•
29	Annuité à payer par l'État jusqu'en 1986 à la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles	550,000	•
30	Fraction d'annuité à payer en 1911 du chef de la reprise du réseau téléphonique concédé de Malines	108	82
§ 3. Autres charges.			
31	Rente annuelle à 3 % à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Loi du 2 avril 1875.)	10,323	14
32	Rente annuelle à 3 % à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Loi du 19 août 1895.)	44,135	40
33	Minimum d'intérêt garanti par l'État à la Société concessionnaire du chemin de fer de Hasselt-Maeseyck; minimum de produit garanti par l'État à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour la section Ostende-Middelkerke de la ligne vicinale d'Ostende-Nieuport-Furnes. (Crédit non limitatif.)	150,000	•
34	a. Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent, ainsi que des emprunts émis par la Société Nationale des chemins de fer vicinaux. (Paiement des intérêts, amortissement, contrôle, confection, émission et anéantissement de titres, etc.). fr. 300,000	307,500	•
	b. Frais de surveillance des compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt 7,500		•
CHAPITRE II.			
RÉMUNÉRATIONS ET PENSIONS.			
35	Rémunération en matière de milice (loi du 21 mars 1902), y compris les prélèvements autorisés par l'article 2 de la loi du 26 août 1903 (fonds spécial des volontaires de réserve). Exercice 1911 et, exceptionnellement, exercices antérieurs. (Crédit non limitatif.)	14,031,000	•
36	Pensions diverses.	17,444,474	•
37	Pensions mises à la charge du Trésor public par la loi du 27 juin 1897 approuvant la convention du 16 octobre 1896 (art. IV) relative au rachat par l'État de la concession du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren	6,517	60
38	Pensions des professeurs et instituteurs communaux et des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées	5,575,000	•
39	Pensions de l'ancienne caisse de retraite. Indemnité annuelle due à la caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances	564,000	•

BEGROOTING DER OPENBARE SCHULD (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
23	Jaarsommen tot en met 1906 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij Antwerpen-Rotterdam	978,395 .	
24	Jaarsommen tot en met 1901 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij Luik-Maestricht	157,085 .	
25	Jaarsommen tot en met 1942 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij „Entre-Sambre-et-Meuse”	153,587 50	
26	Jaarsommen tot en met 1944 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze Maatschappij der spoorwegen van West-Vlaanderen	796,697 50	
27	Jaarsom tot en met 1948 te betalen voor den dienst der aandelen van de naamlooze Maatschappij der spoorwegen van West-Vlaanderen	1,328,870 .	
28	Jaarsommen door den Staat ingeschreven voor het bijeenbrengen van het inrichtingskapitaal der buurtspoorwegen	3,720,000 .	
29	Jaarsom door den Staat tot en met 1906 te betalen aan de Naamlooze Vennootschap van het Kanaal en de Zeevaartinstellingen van Brussel	350,000 .	
30	Jaarsomgedeelte in 1911 te betalen uit hoofde der naasting van het vergunde telefoonnet van Mechelen	108 82	
	§ 3. Andere lasten.		
31	Jaarrente aan 3 t. h., ten titel van schadevergoedingen wegens krijgsservituten. (Wet van 2 April 1873)	10,323 14	
32	Jaarrente aan 3 t. h., ten titel van schadevergoedingen wegens krijgsservituten. (Wet van 19 Augustus 1893)	44,135 40	
33	Minimum van interest door den Staat gewaarborgd aan de concessie houdende spoorwegmaatschappij van Hasselt-Maeseyck; minimum van opbrengst door den Staat gewaarborgd aan de Nationale Maatschappij voor Buurtspoorwegen, voor de sectie Oostende-Middelkerke der buurtlijn Oostende-Nieuipoort-Veurne (Onbepaald krediet.)	150,000 .	
34	a. Kosten rakende den dienst der verschillende voormelde schulden en jaarsommen, alsmede die betrekkelijk de leeningen uitgegeven door de Nationale Maatschappij voor Buurtspoorwegen. (Betaling der kroozen, aflossing, controle, vervaardiging, uitgifte en vernietiging van titels, enz.) fr. 300,000 .		
	b. Kosten van toezicht op de spoorwegmaatschappijen, enz., onder oogpunt des waarborgs van den interest-minimum 7,500 .	307,500 .	
	HOOFDSTUK II.		
	VERGELDINGEN EN PENSIOENEN.		
35	Vergelding in zake van militie (wet van 21 Maart 1902), er bijgevoegd de voorafschtingen toegelaten bij artikel 2 der wet van 26 Augustus 1903 (bijzonder fonds van de reserve-vrijwilligers). Dienstjaar 1911 en, bij uitzondering, vroegere dienstjaren. (Onbepaald krediet.)	14,031,000 .	
36	Verschillende pensioenen	17,444,474 .	
37	Pensioenen ten laste van den Staatsschat gelegd door de wet van 27 Juni 1897, waarbij goedgekeurd wordt de overeenkomst van 16 October 1896 (art. IV) betrekkelijk den inkoop door den Staat der vergunning van den spoorweg van Antwerpen naar Gent, langs Sint-Nicolaes en Lokeren	6,517 60	37,620,991 60
38	Pensioenen der gemeenteprofessoren en -onderwijzers en der leden van het onderwijzend personeel der aangeuomen lagere scholen	5,575,000 .	
39	Pensioenen der vroegere retraite-kas. Jaarlijksche vergoeding verschuldigd aan de pensioenkas van de weduwen en wezen van het Departement van Financiën	564,000 .	

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
INTÉRÊTS SUR CAUTIONNEMENTS ET CONSIGNATIONS.			
40	a. Intérêts à 3 % dus sur les cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor. fr. 1,577,000 "	1,580,000 "	2,433,050 .
	b. Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos 3,000 "		
41	Intérêts à 2 1/2 % dus sur les cautionnements des remplaçants dans la milice nationale.	3,050 "	
42	Intérêts à 2 1/2 % dus sur les consignations en général ainsi que sur les cautionnements assimilés aux consignations; intérêts à 3 % sur les fonds consignés au profit de mineurs et d'interdits en vertu de la loi du 16 décembre 1851, ce taux continuant à être appliqué jusqu'à la majorité des mineurs émancipés postérieurement à la consignation	850,000 "	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)			
TOTAL DU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE. fr.			193,251,045 88

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 18 octobre 1910.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances.

JUL. LIEBAERT.

BEGROOTING DER OPENBARE SCHULD (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
HOOFDSTUK III.			
KROOZEN WEGENS BORGTOCHTEN EN CONSIGNATIËN.			
40	a. Kroozen aan 3 t. h. verschuldigd wegens de borgtochten in geld gestort in de kassen van den Staatsschat fr. 1,577,000 .	1,580,000 .	
	b. Verachterde kroozen uit dien zelfden hoofde, betreffende gesloten dienstjaren 3,000 .		
41	Kroozen aan 2 1/2 t. h. verschuldigd wegens de borgtochten der plaatsvervangers in de nationale militie	3,050 .	2,433,050 .
42	Kroozen aan 2 1/2 t. h. verschuldigd wegens de consignatiën in 't algemeen, alsmede wegens de borgstellingen gelijk gesteld met de consignatiën; kroozen aan 3 t. h. der gelden in bewaring gegeven ten voordeele van minderjarigen en ontzegden, krachtens de wet van 16 December 1851, die taks wordende toegepast tot de voltrekking der meerderjarigheid van de mondig gemaakte minderjarigen na de consignatie . . .	850,000 .	
(De kredieten in het tegenwoordig hoofdstuk voorkomende, zijn onbepaald.)			
TOTAAL DER BEGROOTING VAN DE OPENBARE SCHULD. . . fr.			193,251,045 88

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 18^{de} October 1910.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Financiën,

JUL. LIEBAERT.

(46)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1911

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	INTÉRÊTS du capital en circulation au 31 déc. 1909.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		Total par dette.
				Intérêts du capital amorti ou 31 déc. 1909.	Dotation de l'amortissement	
		PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES. — CHAPITRE PREMIER. SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE. 1^{re} SECTION. <i>Dettes dont l'origine est antérieure au 1^{er} octobre 1830.</i>				
1	•	Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la Dette publique à 2 $\frac{1}{2}$ % en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842 (semestres au 1 ^{er} juillet 1911 et au 1 ^{er} janvier 1912)	5 498,990 78	»	»	5,498,990 78
2	•	Arrérages de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans expression de capital, portée au nom de S. G. le prince de Waterloo en vertu de l'arrêté royal du 3 juin 1817 et de la convention du 7 juin 1872 (semestres au 1 ^{er} mai et au 1 ^{er} novembre 1911)	»	»	»	»
		2^{me} SECTION. <i>Redevances dues au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842 et des conventions internationales du 31 octobre 1879, du 29 juin 1895 et du 8 mars 1902, approuvées respectivement par les lois du 29 avril 1880, du 11 septembre 1895 et du 24 mai 1902.</i>				
3	•	Redevance pour l'entretien du canal de Ternouzen et de ses dépendances. (articles 20 et 25 dudit traité et article 10 de la convention du 31 octobre 1879, article 12 de celle du 29 juin 1895 et article 1 ^{er} de celle du 8 mars 1902)	»	»	»	»
4	•	Rachat des droits de banal mentionnés au § 2 de l'article 18 du même traité	»	»	»	»
		A REPORTER fr.	5,498,990 78	»	»	5,498,990 78

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,498,990 78	5,498,990 78	•	•	5,498,990 78	5,498,990 78	
80,637 50	80,637 50	•	•	80,637 50	80,637 50	
198,450 »	187,118 08	11,331 92	•	123,386 24	121,980 82	
21,000 »	21,164 02	•	164 02	21,164 02	20,922 95	
5,799,078 28	5,787,910 58	11,331 92	164 02	5,724,178 54	5,722,532 05	

BUDGET DE L'EXERCICE 1944.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . .			
		INTÉRÊTS du capital en circulation au 31 déc. 1909.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		Total par dette.
			Intérêts du capital amorti au 31 déc. 1909.	Dotation de l'amortissement	
		REPORT. . . .	5,498,990 78	.	5,498,990 78
3 ^{me} SECTION.					
Dettes contractées depuis 1830.					
§ 1 ^{er} . Intérêts et amortissement.					
Dette à 3 %, 1 ^{re} série :					
5	a.	Intérêts à 3 % sur le capital de 500,063,375 francs en circulation au 31 décembre 1900 (semestres au 1 ^{er} juillet 1911 et au 1 ^{er} janvier 1912)	15,001,001 24	.	
	b.	Amortissement :			
		1 ^o Dotation de 30 c ^t % sur le capital émis primitivement de 515,151,575 francs, déduction faite d'un capital de 3,644,600 francs éteint en exécution de la loi du 6 mars 1897			17,000,001 96
		2 ^o Intérêts à 3 % sur le capital amorti de 15,088,200 francs, déduction faite du capital de 3,644,600 francs mentionné ci-dessus (mêmes semestres)	.	1,545,454 72	
Dette à 3 %, 2 ^e série :					
6	a.	Intérêts à 3 % sur le capital de fr. 2,609,268,782 22 en circulation au 31 décembre 1909 (semestres au 1 ^{er} mai et au 1 ^{er} novembre 1911).	78,278,063 46	.	
	b.	Amortissement :			
		1 ^o Dotation de 30 c ^t % sur le capital émis primitivement de fr. 2,692,604,582 22, déduction faite d'un capital de 724,500 francs éteint en exécution de la loi du 6 mars 1897	.	8,077,813 74	88,855,951 20
		2 ^o Intérêts à 3 % sur le capital amorti de 83,335,800 francs, déduction faite du capital de 724,500 francs mentionné ci-dessus (mêmes semestres).	.	2,500,074	
Dette à 3 %, 3 ^e série :					
7	a.	Intérêts à 3 % sur le capital de 248,792,000 francs en circulation au 31 décembre 1909 (semestres au 1 ^{er} février et au 1 ^{er} août 1911).	7,463,760	.	
	b.	Amortissement :			
		1 ^o Dotation de 30 c ^t % sur le capital émis primitivement de 256,550,500 francs, déduction faite d'un capital de 2,576,200 francs éteint en exécution de la loi du 6 mars 1897	.	769,850 90	8,466,159 90
		2 ^o Intérêts à 3 % sur le capital amorti de 7,758,300 francs, déduction faite du capital de 2,576,200 francs mentionné ci-dessus (mêmes semestres).	.	252,749	
TOTAUX. . . .		106,242,715 48	3,185,409	10,392,919 36	119,821,103 84
			13,878,588 36		

A REPORTER. . . .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,799,078 28	5,787,910 58	11,331 92	164 02	5,724,178 54	5,722,532 05	
17,000,001 96	16,595,580 76	606,121 20	"	16,219,301 16	16,122,617 76	
88,865,051 20	84,262,202 70	4,595,748 50	"	81,604,459 50	79,510,978 40	
8,466,159 90	8,456,087 20	50,092 70	"	8,342,881 80	8,053,755 60	
120,121,101 34	114,870,761 04	5,241,594 32	164 02	111,980,821 "	109,200,883 81	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT fr.
8	•	Intérêts à 5 % sur les sommes retenues provisoirement sur le prix de rachat des lignes des Sociétés anonymes des chemins de fer de la Flandre occidentale et de Termonde à Saint-Nicolas
9	•	Intérêts, amortissement et frais de la dette émise et à émettre pendant les années 1910 et 1911 pour couvrir les dépenses sur ressources extraordinaires; intérêts et frais des bons du Trésor en circulation. (Crédit non limitatif.)
•	•	Intérêts et débours à payer à la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale du chef du service provisoire des actions et des obligations émises par elle, assuré pour compte de l'État (pour mémoire).
•	•	Intérêts moratoires dus à la Société anonyme du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas (pour mémoire)
§ 2. Annuités diverses.		
10	•	Arrérages de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans expression de capital, portée au nom de la ville de Bruxelles en vertu de la loi du 4 décembre 1842. (Semestres au 1 ^{er} juillet 1911 et au 1 ^{er} janvier 1912.)
11	•	Annuité (calculée à 4 ½ % sur un capital de 15,000,000 francs), à payer jusqu'en 1940 pour prix d'une partie du matériel d'exploitation repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870 approuvée par la loi du 3 juin suivant.
		Annuités à payer jusqu'en 1906 :
12	a.	Annuité de 7,000 francs par kilomètre sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1 ^{er} janvier 1877. (Art. 53, § 1 ^{er} , de la convention du 1 ^{er} juin 1877.) 5,591,169
	b.	Annuité de 4,000 francs par kilomètre sur les mêmes lignes ou sections de lignes. (Art. 53, § 2, et art. 37 combinés de la même convention.) 5,080,668
13	•	Annuité à payer jusqu'en 1941 pour prix du rachat de la concession du chemin de fer de Mons à Manage. (Convention des 16 et 17 février 1857 approuvée par la loi du 8 juillet 1858.)
14	•	Annuité à payer jusqu'en 1967 du chef du rachat de la concession du chemin de fer Hesbaye-Condruz (ligne de Landen à Ciney).
15	•	Annuité à payer jusqu'en 1937 du chef du rachat de la concession du chemin de fer de Landen à Hasselt
•	•	Annuité à payer jusqu'en 1905 du chef du rachat de la concession du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas (pour mémoire)
16	•	Annuité à payer jusqu'en 1949 pour le service des actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg.
17	•	Annuités à payer jusqu'en 1935 pour le service des actions privilégiées et des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren
18	•	Annuités à payer jusqu'en 1949 pour le service des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Eclloo à Gand
19	•	Annuité à payer jusqu'en 1912 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Tongres à Bilsen.
20	•	Annuités à payer jusqu'en 1955 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer Liégeois-Limbourgeois
21	•	Annuités à payer jusqu'en 1944 pour le service des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de l'Est belge
22	•	Annuité à payer jusqu'en 1916 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Charleroi à Louvain
		A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		Augmentation.	Diminution.			
120,121,191 34	114,870,761 04	5,241,594 32	164 02	111,980,821 »	109,209,885 81	
8,225 89	8,225 89	»	•	(1) 8,225 89	10,414 89	(1) Y compris un crédit supplémentaire de fr. 725 89, alloué par la loi du 17 mai 1910, Monteur n° 143-144.
12,000,000 »	11,000,000 »	1,000,000 »	•	7,500,000 •	8,196,218 39	
»	»	»	»	•	65,045 98	
•	•	•	»	(2) 1,538 94	•	(2) Crédit supplémentaire alloué par la même loi.
300,000 »	300,000 •	•	•	300,000 »	300,000 •	
612,000 »	612,000 •	•	•	612,000 »	612,000 »	
8,471,837 »	8,471,837 »	•	•	8,471,837 »	8,471,837 •	
672,330 »	672,330 »	•	•	672,330 »	672,330 »	
858,287 69	858,287 69	»	•	858,287 69	858,287 69	
190,900	190,900 »	»	•	190,900 »	190,900 »	
•	•	•	•	(3) 128,000 »	256,000 »	(3) Idem.
8,650 »	8,725 »	•	75 »	8,175 »	8,850 •	
160,440 »	160,675 »	•	235 »	160,850 »	160,965 »	
64,840 »	64,940 »	•	100 »	64,510 »	65,080 »	
33,965 »	34,410 »	•	445 »	33,810 »	33,752 50	
762,150 »	762,355 »	•	205 »	761,895 »	759,540 »	
959,040 »	959,537 50	•	297 50	958,835 »	959,040 •	
16,645 »	16,185 »	460 »	•	15,680 »	16,175 •	
145,240,501 92	138,999,969 12	6,242,054 32	1,521 52	132,727,695 52	130,855,118 06	

BUDGET DE L'EXERCICE 1914.

NUMÉRO	LITTÉRA	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
des	des		
articles.	dévelop-		
	pements.		
			REPORT . . fr.
23	•	Annuités à payer jusqu'en 1906 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam	
24	•	Annuités à payer jusqu'en 1951 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Liège à Maestricht	
25	•	Annuités à payer jusqu'en 1942 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de l'Entre-Sambre et Meuse.	
26	•	Annuités à payer jusqu'en 1944 pour le service des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale	
27	•	Annuité à payer jusqu'en 1948 pour le service des actions de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale.	
28	•	Annuités souscrites par l'État pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux	
29	•	Annuité à payer par l'État jusqu'en 1986 à la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles	
30	•	Fraction d'annuité à payer en 1911 du chef de la reprise du réseau téléphonique concédé de Malines.	
•	•	Dernier douzième affecté à l'amortissement du capital versé en exécution de la loi autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise des réseaux téléphoniques de Bruxelles, Anvers, Gand, Charleroi, Verviers, Liège et La Louvière. (Pour mémoire.)	
§ 3. Autres charges.			
31	•	Rente annuelle à 3 % provenant du capital nominal de fr. 544,124 41 accordé en vertu de la loi du 2 avril 1873, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Période du 13 avril 1910 au 12 avril 1911.)	
32	•	Rente annuelle à 3 % provenant du capital nominal de 1,471,180 francs à répartir en vertu de l'art. 3 de la loi du 10 août 1893, à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Période du 1 ^{er} septembre 1910 au 31 août 1911.)	
33	•	Minimum d'intérêt garanti par l'État en vertu de la loi du 1 ^{er} décembre 1886. (Ce crédit n'est point limitatif; les intérêts qu'il est destiné à servir pourront s'élever, s'il y a lieu, jusqu'à concurrence des engagements résultant de cette loi). — Minimum de produit garanti par l'État à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour la section Ostende-Middelkerke de la ligne Ostende-Nieuport-Furnes en vertu de la loi du 11 septembre 1895	
34	a.	Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent, ainsi que des emprunts émis par la Société Nationale des chemins de fer vicinaux. (Paiement des intérêts, amortissement, contrôle, confection, émission et anéantissement de titres, etc.)	500,000
	b.	Frais de surveillance des compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt, en exécution des conventions	7,500
TOTAL DU CHAPITRE 1 ^{er}			fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
145,240,501 92	138,999,069 12	6,242,054 52	1,521 52	152,727,695 52	130,835,118 06	
978,395 .	979,345 .	•	950 »	978,540 .	978,510 .	
157,085 .	157,785 .	•	700 .	157,440 .	157,050 .	
133,587 50	132,475 .	1,112 50	»	133,240 .	132,922 50	
796,697 50	796,760 .	•	62 50	797,045 .	797,000 »	
1,328,670 .	1,328,285 .	385 .	•	1,328,285 .	1,328,691 .	
3,720,000 .	3,470,000 .	250,000 .	•	3,260,000 .	2,910,751 .	
350,000 .	350,000 .	•	•	350,000 .	350,000 .	
108 82	5,447 62	•	5,338 80	11,164 58	57,044 05	
»	•	•	»	•	688,344 74	
10,323 14	39,142 29	•	28,819 15	39,142 29	39,142 29	
44,135 40	44,135 40	•	•	44,135 40	44,135 40	
150,000 .	150,000 .	•	•	150,000 .	140,725 43	
307,500 .	307,500 .	•	•	(1) 384,500 .	146,374 75	(1) Y compris un crédit supplémentaire de 200,000 francs, alloué par la loi du 17 mai 1910, <i>Moniteur</i> n° 143-144.
153,197,004 28	140,740,844 43	6,403,551 82	37,591 97	140,541,187 79	138,606,768 12	
AUGMENTATION. . . fr.		6,456,159 85				

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE II.		
RÉMUNÉRATIONS ET PENSIONS.		
35	»	Rémunération en matière de milice (loi du 21 mars 1902), y compris les prélèvements autorisés par l'article 2 de la loi du 26 août 1903 (fonds spécial des volontaires de réserve). Exercice 1911 et, exceptionnellement, exercices antérieurs. (<i>Credit non limitatif.</i>)
Pensions diverses :		
	a.	Ordre de Léopold 9,000 »
	b.	Marine (Militaires de la) 474 »
Pensions ecclésiastiques :		
	c.	Département de la Justice 715,000 »
	d.	— de la Guerre 14,000 »
	e.	Pensions militaires 5,650,000 »
Pensions civiles :		
36	f.	Département des Finances 2,700,000 »
	g.	— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes 4,229,000 »
	h.	— des Sciences et des Arts 1,796,000 »
	i.	— de l'Intérieur 250,000 »
	j.	— de l'Agriculture et des Travaux publics 470,000 »
	k.	— de la Justice 1,120,000 »
	l.	— des Colonies 5,000 »
	m.	— des Affaires Étrangères 128,000 »
	n.	— de la Guerre 128,000 »
	o.	— de l'Industrie et du Travail 100,000 »
	p.	Cour des Comptes 52,000 »
	q.	Arriérés de pensions de toute nature 100,000 »
37	»	Pensions mises à la charge du Trésor public par la loi du 27 juin 1897 approuvant la convention du 16 octobre 1896 (art. IV) relative au rachat par l'État de la concession du chemin de fer d'Anvers à Gand par St-Nicolas et Lokeren.
38	»	Pensions des professeurs et instituteurs communaux et des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées ; arriérés de ces pensions (*)
39	»	Pensions de l'ancienne caisse de retraite. Indemnité annuelle due à la caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
14,031,000	14,031,000	"	"	14,031,000	11,616,375 31	
17,444,474	(1) 16,521,474	923,000	"	16,065,474	15,206,976 44	(1) Y compris deux crédits de 2,000 francs chacun alloués par les lois du 30 avril 1910, <i>Moniteur</i> du 4 mai, n° 121.
6,517 60	7,357 60	"	840 "	8,304 35	7,814 35	
5,575,000	5,272,000	303,000	"	4,985,000	4,647,222 67	(2) Les dépenses imputées sur le crédit de cet article sont recouvrables au profit du Trésor à charge des provinces et des communes, respectivement dans la proportion de $\frac{1}{5}$ et de $\frac{2}{5}$.
564,000	564,000	"	"	564,000	564,000	
37,620,991 60	36,395,831 60	1,226,000	840 "	35,653,778 35	32,041,488 77	
AUGMENTATION. . fr.		1,225,160 "				

BUDGET DE L'EXERCICE 1911.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
INTÉRÊTS SUR CAUTIONNEMENTS ET CONSIGNATIONS.		
40	a.	Intérêts à 3 % dus sur les cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor par les comptables de l'État, des communes et des établissements publics, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc. 1,577,000 »
	b.	Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos 3,000 »
41	»	Intérêts à 2 1/2 % dus sur les cautionnements des remplaçants dans la milice nationale
42	»	Intérêts à 2 1/2 % dus sur les consignations en général ainsi que sur les cautionnements assimilés aux consignations; intérêts à 3 % sur les fonds consignés au profit de mineurs et d'interdits en vertu de la loi du 16 décembre 1851, ce taux continuant à être appliqué jusqu'à la majorité des mineurs émancipés postérieurement à la consignation . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,580,000 .	1,540,000 .	40,000 .	.	1,540,000 .	1,521,993 56	
3,050 .	3,050 .	.	.	3,050 .	2,963 13	
850,000 .	850,000 .	.	.	850,000 .	786,002 66	
2,433,050 .	2,393,050 .	40,000 .	.	2,393,050 .	2,310,959 35	

BUDGET DE L'EXERCICE 1911

NUMÉROS	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
des	
chapitres.	
Récapitulation.	
I.	Service de la dette proprement dite
II.	Rémunérations et pensions
III.	Intérêts sur cautionnements et consignations
	TOTAL. fr

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1911.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1910.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1909.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1908.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
153,197,004 28	146,740,844 43	6,456,159 85	»	140,341,187 79	138,606,768 12	
37,620,991 60	36,395,851 60	1,225,160 »	»	35,653,778 35	32,041,488 77	
2,453,050 »	2,303,050 »	40,000 »	»	2,303,050 »	2,310,959 35	
193,251,045 88	185,529,726 03	7,721,319 85	»	178,388,016 14	172,959,216 24	
AUGMENTATION. . . fr.		7,721,319 85				

**ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE
POUR L'EXERCICE 1911.**

L'annexe n° 1 indique les sommes payées à titre de minimum d'intérêt pendant les années 1903 à 1908.

L'annexe n° 2 fait ressortir, pour chaque catégorie de pensions figurant au Budget sous la rubrique : « Pensions diverses », la différence en plus ou en moins entre le crédit alloué pour l'année 1910 et celui qui est demandé pour l'exercice 1911.

L'annexe n° 3 indique le mouvement des pensions pendant l'année 1909 et le montant des pensions qui restaient à servir à la date du 1^{er} janvier 1910.

L'annexe n° 4 donne la liste nominative des magistrats, fonctionnaires, professeurs, employés, militaires, décorés de l'Ordre de Léopold et ecclésiastiques inscrits au grand-livre des pensions dans le cours de l'année 1909.

ANNEXE N° 1.

État des sommes payées à titre de minimum d'intérêt et de minimum de produit, en vertu des lois du 20 décembre 1851, du 1^{er} décembre 1866 et du 11 septembre 1895, pendant les années 1903 à 1908.

[N° 4—II]

(34)

DÉSIGNATION DES PARTIES PRENANTES.	ANNÉES					
	1903.	1904	1905.	1906.	1907.	1908.
CREVIN { la Flandre occidentale (<i>Pour mémoire.</i>)	(¹)	(¹)	(¹)	"	"	"
DE FER DE { Macseyck	145,617 15	149,308 65	140,769 26	146,765 75	127,195 06	140,725 45
CHÉMIN DE FER VICINAUX. — Section d'Ostende-Middelkerke	8,963 75	8,809 67	"	"	"	"
TOTAUX . . . fr.	154,580 90	158,118 32	140,769 26	146,765 75	127,195 06	140,725 45

(¹) D'après les comptes fournis, il n'est rien dû pour garantie d'intérêt

PENSIONS DIVERSES (Art. 36 du Budget).

CATÉGORIES DES PENSIONS.	CREDITS VOTÉS POUR 1910.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR 1911.			
	Ordinaires.	Extraordinaires et temporaires.	Ordinaires.	Extraordinaires et temporaires.	DIFFÉRENCES	
					en plus.	en moins.
Ordre de Léopold	9,000	"	9,000	"	"	"
Marine (militaires de la).	"	474	"	474	"	"
Ecclésiastiques { Département de la Justice	650,000	"	715,000	"	65,000	"
— de la Guerre	14,000	"	14,000	"	"	"
Militaires.	5,540,000	"	5,650,000	"	110,000	"
Département des Finances	2,504,000	"	2,700,000	"	196,000	"
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes	3,825,000	"	4,229,000	"	404,000	"
— des Sciences et des Arts	1,704,000	"	1,796,000	"	92,000	"
— de l'Intérieur	400,000	"	250,000	"	"	150,000 (1)
— de l'Agriculture et des Travaux publics	290,000	"	470,000	"	180,000 (2)	"
Civiles { — de la Justice	1,120,000	"	1,120,000	"	"	"
— des Colonies	5,000	"	5,000	"	"	"
— des Affaires Étrangères	120,000	"	128,000	"	8,000	"
— de la Guerre	110,000	"	128,000	"	18,000	"
— de l'Industrie et du Travail	100,000	"	100,000	"	"	"
Cour des Comptes	52,000	"	52,000	"	"	"
Arriérés de pensions de toute nature	100,000	"	100,000	"	"	"
TOTAUX. fr.	16,521,000	474	17,441,000	474	1,075,000	150,000
	fr. 16,521,474		fr. 17,444,474		EN PLUS : fr. 925,000	

(1) Diminution résultant des modifications apportées dans la composition des services du Ministère de l'Intérieur et de l'Agriculture et du Ministère des Travaux publics, par l'arrêté royal du 5 août 1910.

(2) Augmentation résultant en majeure partie des mêmes modifications.

(58)

(Dette publique.)

ANNEXE N° 3.

EXERCICE 1909. — DETTE PUBLIQUE —

Situation au 1^{er}

NATURE DES PENSIONS.	NOMBRE DES PENSIONS.				MONTANT DES PEN			
	SITUATION au 1 ^{er} janvier 1909.	MOUVEMENT pendant l'année 1909.		SITUATION au 1 ^{er} janvier 1910.	SITUATION au 1 ^{er} janvier 1909.	MOUVEMENT pendant l'année 1909.		
		Accroisse- ment.	Décroisse- ment.			Accroisse- ment.	Décroisse- ment.	
Ordre de Léopold	66	8	2	72	6,600	800	200	
Marine (militaires de la)	2	•	•	2	474	•	•	
Ecclesiastiques :								
Département de la Justice.	508	88	52	544	601,738	117,307	60,964	
— de la Guerre.	5	1	1	5	9,595	3,000	3,000	
Militaires	3,289	224	151	3,362	5,497,328	376,214	311,844	
Civiles :								
Département des Finances.	1,640	191	121	1,710	2,440,195	288,053	190,280	
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes (Anvers à Gand non compris)	2,303	282	141	2,444	3,332,945	512,716	212,593	
— des Sciences et des Arts	813	90	56	847	1,486,493	186,850	108,124	
— de l'Intérieur et de l'Agriculture	244	28	17	255	376,951	37,717	22,206	
— des Travaux publics	201	15	12	202	279,624	27,996	21,158	
— de la Justice.	344	58	32	350	1,055,988	153,097	122,518	
— des Affaires Étrangères	21	4	3	22	91,801	20,130	17,295	
— de la Guerre	42	16	3	55	82,097	36,277	11,570	
— de l'Industrie et du Travail.	18	4	3	19	66,636	5,697	9,521	
Cour des Comptes	6	1	1	6	22,775	5,900	7,29	
Pensions civiles reprises du chemin de fer d'Anvers à Gand	25	•	4	21	7,704 35	•	976 75	
Professeurs et instituteurs commu- naux ⁽¹⁾	4,474	410	194	4,690	4,697,551	501,169	220,792	
TOTAUX.	14,001	1,598	793	14,606	20,056,495 35	2,270,123	1,319,931 75	
AUGMENTATION :				AUGMENTATION :				
605 pensions.				fr. 950,191 25				

PENSIONS DE TOUTE NATURE.

janvier 1910.

SIONS.		ACCROISSEMENTS.			DÉCROISSEMENTS.			Observations.
SITUATION DU 1 ^{er} janvier 1910.		Nombre de pensions accordées			Nombre de pensions éteintes			
		nouvelle- ment.	par suite de revision.	pour d'autres causes.	par suite de décès.	par suite de revision.	pour d'autres causes.	
7,200	c	8	•	»	2	•	»	
474	n	•	•	•	•	•	•	
658,081	•	87	1	•	51	1	•	
9,595	•	1	•	»	1	•	•	
5,558,698	•	224	•	•	151	•	•	
2,537,968	•	189	2	•	119	2	•	
3,653,068	•	281	1	•	140	1	•	
1,565,219	•	87	3	»	53	3	•	
392,462	•	28	•	•	17	•	•	
285,762	•	13	•	•	12	•	•	
1,087,667	•	37	1	•	51	1	•	
94,636	•	4	•	•	3	•	•	
107,004	•	16	•	•	3	•	•	
62,812	•	4	•	•	3	•	•	
21,385	•	1	•	•	1	•	•	
6,727 60		•	•	•	4	•	•	
4,977,928	•	401	9	•	185	9	•	
21,006,688 60		1,381	17	•	776	17	•	
		1,398			793			

(1) Aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 8 avril 1884, les pensions des professeurs et instituteurs communaux, conférées en vertu de l'article 7 de la loi du 16 mai 1876, sont payées : $\frac{2}{5}$ par les communes, $\frac{1}{5}$ par les provinces, $\frac{2}{5}$ par l'État.
Elles sont portées en totalité au Budget de la Dette publique.

(1) Aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 8 avril 1884, les pensions des professeurs et instituteurs communaux, conférées en vertu de l'article 7 de la loi du 16 mai 1876, sont payées : $\frac{2}{5}$ par les communes, $\frac{1}{5}$ par les provinces, $\frac{2}{5}$ par l'État. Elles sont portées en totalité au Budget de la Dette publique.

38

ANNEXE N° 4

LISTE NOMINATIVE

des magistrats, fonctionnaires, professeurs, employés, militaires, décorés de l'Ordre de Léopold et ecclésiastiques inscrits au grand-livre des pensions pendant l'année 1909. (Art. 4 de la loi du 17 février 1849 et art. 9 de la loi du 14 mars 1880.)

Art. 4 de la loi du 17 février 1849. — Les crédits nécessaires au service des pensions seront portés au Budget de la Dette publique. Le Budget du Département auquel les intéressés ressortissent ne comprendra que les crédits destinés au paiement du premier terme de leur pension. Chaque année, le Ministre, lors de la présentation du Budget de son Département, produira la liste nominative et détaillée des personnes admises à la pension dans le courant de l'année. — Il indiquera aussi le nombre et le montant des pensions éteintes pendant le même terme et des pensions qui restent à servir à l'époque du 1^{er} janvier.

Art. 9 de la loi du 14 mars 1880. — Chaque année, lors de la présentation du Budget de la Dette publique, le Ministre des Finances produira la liste nominative et détaillée des personnes admises à la pension dans le cours de l'année précédente. — Il indiquera aussi le nombre et le montant des pensions éteintes pendant le même terme et des pensions qui restaient à servir à l'époque du 1^{er} janvier.

Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Monteur.	Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Monteur.
	Ministère de la Guerre.				9	Bongaerts, J.-V., desservant à Hallac (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	69	1,400	351
	<i>Ordre de Léopold.</i>				10	Buts, E.-L., desservant à Terlaenen (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	51	809	Id.
1	Mathieu, J.-B.-P.-H.-V., adjudant sous-officier.	60	100	»	11	De Weerd, A.-T., desservant à Hever (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	72	1,400	Id.
2	Rivière, H.-J.-A.-A., commis aux écritures de 1 ^{re} classe.	49	100	»	12	Guilmin, N.-J., desservant à Vezin (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	59	1,393	Id.
3	Vanwymeersch, A.-J.-J., sergent- garde-magasin.	55	100	»	13	Mahy, L.-L., desservant à Gondre- gnies (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.
4	Deraedt, D.-X., premier-sergent.	57	100	»	14	Sergeant, T.-M., desservant à Baeygem (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	73	1,400	Id.
5	Antoine, J.-G., commis aux écri- tures de 1 ^{re} classe.	54	100	»	15	Thiry, H.-J., desservant à Bohne (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	47	805	Id.
6	Bruyniel, J.-F., adjudant de ma- tériel de 1 ^{re} classe.	59	100	»	16	Didier, P., desservant à Bleid (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	64	1 400	323
7	Labaye, A.-J., maréchal des logis chef de gendarmerie.	56	100	»	17	Jouret, E.-C., desservant à Wodecq (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.
8	Squevin, J.-B.-J., maréchal des logis chef de gendarmerie.	55	100	»	18	Waltens, D.-A.-M., desservant à Eyne (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	67	1,400	8
	TOTAL. . . .		800		19	Adact, F., desservant à Paliseul (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	56	1,233	14
	Ministère de la Justice.				20	Ceulemans, A.-A., desservant à Nylen (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	66	1,400	Id.
	<i>Pensions ecclésiastiques.</i>				21	Dricot, C.-J., desservant à Villers- sur-lesse (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	68	1,400	Id.
1	Archambeau, F.-J.-J., desservant à Arsimont (lois des 21 juillet 1844, 24 avril 1900 et 17 février 1849).	58	1,400	317	22	Godefroid, L., desservant à Soye (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	49	856	Id.
2	Collard, T.-F., desservant à Mar- tully (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	70	1,400	Id.	23	Masson, B.-J., desservant à Vierves (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	62	1,400	Id.
3	De Geeter, A.-F.-J., curé de 2 ^e classe à Oostroosebeke (lois des 21 juil- let 1844 et 24 avril 1900).	69	1,800	Id.	24	Kinnaer, F.-J., vicaire à Malderen (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	43	573	21
4	De Raedt, U., desservant à Ruyters- kerk (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,390	Id.	25	Telders, G.-T.-H., curé de 2 ^e classe à Visé (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1 800	Id.
5	Miest, J.-H., vicaire général de l'évêché de Namur (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	4,000	Id.	26	Lefebvre, C.-J.-F., desservant à Rendeux-Sainte-Marie (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	62	1,400	Id.
6	Potiau, E.-J., desservant à Dickel- venne (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	70	1,400	Id.					
7	Vennekens, J.-B., desservant à Neder-over-Heembeek (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	72	1,400	348					
8	Andries, J.-F.-A., desservant à Heyenbeek (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	50	794	351					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monsieur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monsieur.
27	Maes, J.-C., desservant à Castel (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	59	1,230	21	43	Van Haute, F.-F., desservant à Wynckel (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	65	1,400	94
28	Courtois, H., desservant à Louf- témont. Liquidation nouvelle. Remplace la pension inscrite en 1901.) (Lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	58	1,230	323	44	Guelton, H., desservant à Hollain (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	111
					45	Paeme, C.-L., desservant à Elver- sele (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.
29	Delcroix, R.-L.-H., desservant à Neufmaisons (lois des 21 juillet 1844, 7 février 1849 et 24 avril 1900).	54	1,180	44	46	Buyse, A., desservant à Gent- brugge (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	63	1,323	Id.
30	Mouligneau, L.-A., desservant à Angreau (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	42	597	41	47	Aussems, G.-E.-L., desservant à Noville (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	52	1,110	136
31	De Meyer, P., desservant à Sarlar- dingen (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	77	1,400	35	48	Van de Maele, C.-L., desservant à Peteghem lez-Audenarde (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	85	1,400	Id.
32	Doneux, L.-A.-J., desservant à My (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900)	46	645	35	49	Glouden, P.-J.-A., curé de 2 ^e classe à Florenville (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	63	1,770	142
33	Jadot, J., desservant à Bouvigne (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	46	816	Id.	50	Quinot, C.-J.-J.-Z., desservant à Courrière (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	49	897	Id.
34	Michaux, D.-I.-H.-J., vicaire à Florefte (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	42	480	Id.	51	Declerk, J.-H., vicaire-général à l'archevêché de Malines (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	71	4,500	156
35	Paaps, J.-B., curé de 2 ^e classe à Lubbeck (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	68	1,800	Id.	52	Hellemans, C.-F.-G.-M., vicaire à Montaign (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	62	946	Id.
36	Deltenre, J.-T., desservant à Virelles (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	67	1,400	71	53	Jacob, L.-J., desservant à Ruette (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	69	1,400	Id.
37	Friant, L., desservant à Tour- nai (S. C.) (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	55	923	Id.	54	Van Roosbroeck, J.-F., desservant à Lisp (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.
38	Gilis, J.-M.-J.-E., desservant à Grand-Axhe (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	74	1,400	Id.	55	De Smet, C., curé de 1 ^{re} classe à Grammont (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	84	2,100	168
39	Hermans, F.-A., desservant à Herselt (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	72	1,400	Id.	56	Janssens, E.-L., desservant à Anvers (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.
40	Van Lierde, H., desservant à Ogy (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	53	1,323	Id.	57	Knyl, J.-E., desservant à Berthem (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	58	1,400	Id.
41	Claine, L.-J.-L., desservant à Mont- de-Godinne (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	35	506	94	58	Marchand, L., desservant à Rame- goies-Chin (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	66	1,400	Id.
42	Delvigne, A.-C.-H., curé de pre- mière classe à Saint-Josse-ten- Noode (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	77	1,703	94	59	Nimal, C.-D., vicaire à Mont-sur- Marchienne (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	71	535	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
60	Duraj, J., desservant à Athis (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	72	1,400	188	77	Fiévez, L.-J., desservant à Awans (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	70	1,400	254
61	Verschueren, J.-V., desservant à Melckwaser (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	61	1,336	195	78	Maes, E., desservant à Belcele (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	80	1,400	Id.
62	Naessens, H.-E., desservant à Lierde-Saint-Martin (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	73	1,400	188	79	Neurath, J.-M.-A., desservant à Beveren (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	69	1,400	Id.
63	De Spiegeleer, A.-S.-F., desservant à Kerckhem (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	61	1,400	203	80	Van Grunderbeeck, G., vicaire à Turnhout (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,000	Id.
64	Laurent, A.-J., desservant à Ouffet (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	69	1,400	203	81	Van Reeth, J.-B., vicaire à Bruxelles (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	73	1,000	Id.
65	Le Bacq, C.-H., desservant à Elene (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	66	1,400	Id.	82	Vandecasteele, E.-H., vicaire à Hoogstraeten (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	54	770	Id.
66	Alpaert, P.-J.-C., desservant à Forest (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	72	1,400	211	83	Deryk, E., vicaire à Charleroi et aumônier de la prison de cette ville (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	2,952	268
67	Lahy, R.-E.-J., desservant à Warisoulx (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	48	897	Id.	84	Custers, J.-H., desservant à Pirange (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	56	1,200	300
68	Smolders, H.-C., desservant à Ranst (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	82	1,400	Id.	85	Etienne, C.-M.-A., desservant à Viemme (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.
69	Van Den Bossche, E.-F., desservant à Calfort (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	84	1,400	Id.	86	Gaillet, J.-J.-G., desservant à Saint-Ghislain (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	62	1,306	Id.
70	Uytroeven, J.-F.-M.-E., vicaire à Berlaer (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	43	580	231	87	Voss, P., desservant à Fouron-Saint-Martin (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	68	1,400	Id.
71	Englebin, F.-V., desservant à Baudour (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	220	88	Decœur, L.-J., desservant à Morialmé (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	61	1,400	Id.
72	Romedenne, F.-C.-J., desservant à Evrehailles (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	52	1,133	241					
73	Faes, A.-R., vicaire à Westmalle (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	44	582	238		TOTAL . . . fr.		117,307	
74	Vandenherrewegen, O.-A.-G., vicaire à Laarne (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 25 avril 1900).	39	484	Id.		Ministère de la Guerre.			
75	Kairis, T.-J.-M.-A., desservant à Charneux (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	254		Pensions ecclésiastiques.			
76	Deldel, F.-F., desservant à Tohogne (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.	1	Adriaenssen, M.-L., aumônier de la garnison de Namur.	63	3,000	»

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
Ministère de la Guerre.					26	Joseph, L.-J.-C., gendarme (article 21).	47 $\frac{1}{2}$	612	70
Pensions militaires.					27	Kempynck, C.-L., gendarme (article 21).	48 $\frac{1}{2}$	591	Id.
1	Liebrechts, C.-A.-M., major (art. 2, § 1 ^{er}).	50 $\frac{1}{2}$	3,011	356	28	Lecomte, L.-G., gendarme (art. 21).	50	584	Id.
2	Brassine, E.-J.-P.-M.-C., lieutenant (art. 21).	32	962	Id.	29	Anciaux, J.-E., gendarme (art. 21).	40 $\frac{1}{2}$	581	Id.
3	Malengreaux, A., colonel, (art. 1 ^{er}).	60	5,200	70	30	Huvelle, H., gendarme (art. 21)	47	563	Id.
4	Rochette, J.-L., soldat (loi du 27 mai 1840).	43	282	356	31	Lambert, J., gendarme (art. 21)	46	567	Id.
5	Decobecq, F.-A., sergent de 2 ^e classe (loi du 21 mars 1902).	44	403	70	32	Verstraete, J., soldat (loi du 27 mai 1840).	40 $\frac{1}{2}$	276	Id.
6	Pirlet, E.-J., adjudant sous-officier (loi du 21 mars 1902).	41	535	Id.	33	Milkin, A.-J., maréchal des logis (compagnie d'armuriers) (loi du 27 mai 1840).	41	451	Id.
7	Claeys, E.-L., sergent-major (article 19).	30 $\frac{1}{2}$	840	Id.	34	Ravigniat, J.-J., maréchal des logis de gendarmerie (loi du 27 mai 1840).	40 $\frac{1}{2}$	561	Id.
8	Vanhove, F.-C., élève-musicien (art. 21).	53	459	Id.	35	Gengler, C., gendarme (loi du 27 mai 1840).	38 $\frac{1}{2}$	448	Id.
9	Van Rompaey, A.-D., premier sergent-major (art. 21).	48 $\frac{1}{2}$	760	Id.	36	Mersch, E.-C.-L.-H., lieutenant-général (art. 1 ^{er}).	65	8,100	Id.
10	Derache, J.-L., sergent (art. 21)	58	792	Id.	37	Boon, E.-E.-J.-E., intendant en chef (art. 1 ^{er})	65	6,944	Id.
11	Creemers, P.-L., soldat (art. 21).	40 $\frac{1}{2}$	342	Id.	38	Sohet, J.-J., colonel (art. 1 ^{er}) . .	60	5,200	Id.
12	Dendas, J.-L., brigadier maréchal-ferrant (art. 21).	47 $\frac{1}{2}$	532	Id.	39	Dupont, E.-J.-B.-G., colonel (article 1 ^{er}).	60	5,200	Id.
13	Coutsol, P.-L., soldat (art. 21).	60	480	Id.	40	Poot, J.-J.-S., colonel (art. 1 ^{er}).	60	5,200	Id.
14	Pecher, M.-J., maréchal des logis maréchal-ferrant (art. 21).	60	784	Id.	41	Renard, L.-P.-A., major (art. 1 ^{er}).	57	3,960	Id.
15	Lahousse, P.-L., maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	43	887	Id.	42	Danis, L.-J.-L., vétérinaire principal (art. 1 ^{er}).	60	3,696	Id.
16	Burton, V.-J., premier maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	58	989	Id.	43	de Rasse Lancaster L.-J.-M., major (art. 2, § 3).	56	3,780	Id.
17	Balon, N.-J., premier maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	50 $\frac{1}{2}$	923	Id.	44	Braibant, A., major, (art. 2, § 3).	55	3,341	Id.
18	Léonard, J.-J., premier maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	53	918	Id.	45	Kisters, J.-E., capitaine commandant (art. 2, § 3).	55	2,794	Id.
19	Delporte, A., premier maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	50	913	Id.	46	Haillez, H.-R.-J., capitaine commandant (art. 2, § 3).	55	2,997	Id.
20	Sauvage, H.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	56	898	Id.	47	Magnée, S.-J., capitaine en second (art. 2, § 3).	55	2,775	Id.
21	Windey, E., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	41 $\frac{1}{2}$	816	Id.	48	Lannoy, L.-C., capitaine commandant (art. 2, § 1 ^{er}).	48	2,713	Id.
22	Balseau, J.-D., gendarme (art. 21).	51 $\frac{1}{2}$	640	Id.	49	Deswert, G.-J.-J.-I., capitaine en second (art. 2, § 1 ^{er})	47	2,175	Id.
23	De Craecker, A.-A., gendarme (art. 21)	50 $\frac{1}{2}$	633	Id.	50	Beving, E.-F.-M., major (art. 21).	55	3,511	Id.
24	Sinnaeve, E.-T., gendarme (art. 21).	53	633	Id.	51	Van der Oost, V.-M.-J., major (art. 21)	47	2,617	Id.
25	Marannes, J.-J.-B., gendarme (article 21).	50 $\frac{1}{2}$	626	Id.	52	Rousseaux, L.-E., capitaine commandant (art. 21).	46 $\frac{1}{2}$	2,388	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
53	Anten, H.-M.-J., médecin adjoint de 1 ^{re} classe (art. 21).	34 $\frac{1}{2}$	832	70	78	Bertiaux, F.-A., sergent de 2 ^e classe (art. 21).	52	781	139
54	Libois, F.-E.-E.-J., lieutenant (loi du 27 mai 1840).	38 $\frac{1}{2}$	758	Id.	79	Pynnaert, V., musicien-gagiste (art. 21).	52 $\frac{1}{2}$	598	Id.
55	Tournay, J.-E.-J., lieutenant-colo- nel (art. 1 ^{er}).	58	4,160	139	80	Hugelier, R.-C., soldat, (art. 21) .	22 $\frac{1}{2}$	342	Id.
56	Poncelet, J.-J., capitaine en second (art. 1 ^{er}).	55	3,000	Id.	81	Dequennes, G.-V.-J., soldat (art. 21).	39 $\frac{1}{2}$	342	Id.
57	Vlieghe, L.-N., capitaine-commandant (art. 1 ^{er}).	55	3,240	Id.	82	Saussez, A.-L., brigadier (art. 21).	54	492	Id.
58	Rosart, A.-L.-M., général-major (art. 2, § 3).	58	6,200	Id.	83	Nicolas, J.-B.-B., maréchal des logis (art. 21).	49	748	Id.
59	Giroux, A.-V., capitaine en pre- mier de place (art. 2, § 3).	55	2,835	Id.	84	Paesbuys, J.-C.-C., maréchal des logis (art. 21).	52	773	Id.
60	Maubin, G.-E., capitaine commandant (art. 2, § 3).	55	2,875	Id.	85	Goethals, E., soldat (art. 21) . .	41 $\frac{1}{2}$	352	Id.
61	Pasture, L.-M.-A., pharmacien de 2 ^e classe (art. 2, § 3).	56	2,700	Id.	86	Focke, C.-F., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	47	877	Id.
62	Thiry, C.-A.-I., capitaine en second (art. 2, § 3).	55	2,775	Id.	87	Lotin, J.-B.-D., premier maréchal des logis de gendarmerie (arti- cle 21).	48 $\frac{1}{2}$	903	Id.
63	Dutreux, A.-E., capitaine en second (art. 2, § 3).	55	2,812	Id.	88	Baislin, T.-N.-N.-J., premier maré- chal des logis de gendarmerie (art. 21).	44 $\frac{1}{2}$	903	Id.
64	Wery, A.-E.-E.-A., major (arti- cle 20).	54	3,920	Id.	89	Michel, J.-F.-G., premier maréchal des logis de gendarmerie (arti- cle 21).	45 $\frac{1}{2}$	857	Id.
65	Hallot, H., capitaine en premier de place (art. 20).	55	3,445	Id.	90	Lenoir, J.-B., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	39 $\frac{1}{2}$	816	Id.
66	Hénault, H.-M.-J., lieutenant (arti- cle 20).	37	1,850	Id.	91	Cavillot, J.-J.-B., gendarme (arti- cle 21).	57 $\frac{1}{2}$	651	Id.
67	Branche, E., major (art. 21) . . .	55 $\frac{1}{2}$	3,557	Id.	92	Goosé, L., gendarme (art. 21) . .	52	644	Id.
68	Bertrand, G.-A.-E., capitaine com- mandant (art. 21).	39	1,701	Id.	93	De Meurechy, A., gendarme (arti- cle 21).	51 $\frac{1}{2}$	644	Id.
69	Giron, G.-J.-B., capitaine commandant (art. 21).	49	2,713	Id.	94	Martio, F.-L., gendarme (art. 21).	50 $\frac{1}{2}$	633	Id.
70	Hannot, J., capitaine commandant (art. 21).	49	2,419	Id.	95	Parnientier, I., gendarme (art. 21).	52 $\frac{1}{2}$	630	Id.
71	Thomas, A.-A.-C.-L.-N., lieutenant (art. 21).	45	1,387	Id.	96	Hannecart, L., gendarme (art. 21).	52	630	Id.
72	Ketelle, A.-L.-C., sous-lieutenant (art. 21).	36	832	Id.	97	Dubois, H., gendarme (art. 21) . .	51 $\frac{1}{2}$	626	Id.
73	Darimont, N.-J.-L.-A., sous-lieu- tenant (loi du 27 mai 1840).	34	616	Id.	98	Watelet, D.-F.-J., gendarme (arti- cle 21).	50 $\frac{1}{2}$	623	Id.
74	George, J.-P., maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 1 ^{er}).	60	1,020	Id.	99	Vincent, N.-J., gendarme (art. 21)	51 $\frac{1}{2}$	609	Id.
75	Toussaint, E.-J., sergent de 2 ^e classe (loi du 21 mars 1902).	44	403	Id.	100	Lengele, A.-J., gendarme (art. 21).	50	609	Id.
76	Kicq, C.-L.-J., musicien-gagiste (loi du 21 mars 1902).	46	361	Id.	101	Lefèvre, A.-J., gendarme (art. 21).	44 $\frac{1}{2}$	591	Id.
77	Eloy, A.-H.-J., maréchal des logis (art. 20).	37 $\frac{1}{2}$	700	Id.	102	Donij, J.-J., gendarme (art. 21).	45	584	Id.
					103	Zône, E.-J., gendarme (art. 21)	43	577	Id.
					104	Ramn, H.-J., gendarme (art. 21).	49 $\frac{1}{2}$	577	Id.
					105	Schutters, R., gendarme (art. 21).	40	560	Id.
					106	Ernoult, J.-J., gendarme (art. 21).	38 $\frac{1}{2}$	560	Id.

Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Moniteur.	Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Moniteur.
107	Cornelis, E.-E., soldat (loi du 27 mai 1840)	39	274	139	131	Schoubben, J.-J., brigadier (arti- cle 21).	39 $\frac{1}{2}$	410	332
108	Eskens, J.-F., caporal (loi du 27 mai 1840).	34 $\frac{1}{2}$	328	Id.	132	Robinet, T.-L., maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	54	939	Id.
109	Levêque, E.-E., soldat (loi du 27 mai 1840).	41	279	Id.	133	Derselle, L.-L.-J., maréchal des logis chef de gendarmerie (arti- cle 21).	54 $\frac{1}{2}$	954	Id.
110	Fauconnier, née Goffoel, C.-F.-P., veuve du major Fauconnier, E.- H.-M.-C.-L.,	45	990	Id.	134	Fransolet, J.-J., maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	52	913	Id.
111	Butaye, A.-B., capitaine en pre- mier administrateur d'habillem- ent (art. 2, § 5).	58	3,078	206	135	Gillet, L.-J., maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	50 $\frac{1}{2}$	887	Id.
112	Parot, A.-J., capitaine comman- dant (art. 2, § 5).	55	2,875	Id.	136	Genard, P.-J., 1 ^{er} maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	52 $\frac{1}{2}$	954	Id.
113	Mathieu, J.-B.-P.-H.-V., adjudant sous-officier (art. 1 ^{er}).	60	1,020	232	137	Rullin, H.-J., 1 ^{er} maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	49 $\frac{1}{2}$	918	Id.
114	Sottiaux, A.-J., premier sergent (art. 2, § 1 ^{er}).	49	529	Id.	138	Debière, L.-J., 1 ^{er} maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	51 $\frac{1}{2}$	913	Id.
115	Nysen, H.-J.-P., premier sergent (art. 2, § 1 ^{er}).	48	521	Id.	139	Gilliard, J.-L., 1 ^{er} maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	50	898	Id.
116	Boeckaerts, H., trompette-major (loi du 21 mars 1902),	41 $\frac{1}{2}$	353	Id.	140	Tremblay P.-T., 1 ^{er} maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	45	872	Id.
117	Noël, J.-J.-L.-L., sergent-major (art. 20).	36	840	Id.	141	Moonens, A.-A., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	53	933	Id.
118	Leus, T., premier sergent-major (art. 20).	39	840	Id.	142	Brennet, N.-J.-J., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21).	46 $\frac{1}{2}$	923	Id.
119	Toussaint, E.-J., gendarme (arti- cle 20).	43	700	Id.	143	Vandenhouten, F., maréchal des logis de gendarmerie, (art. 21)	50	918	Id.
120	Neyens, P.-C., portier de 1 ^{re} classe (art. 21).	60	840	Id.	144	Thomé, M.-L., maréchal des logis de gendarmerie (art. 21)	44 $\frac{1}{2}$	852	Id.
121	Demaeseneer, P.-J., portier de 1 ^{re} classe (art. 21).	60	823	Id.	145	Blondiaux, L.-L.-J., gendarme, (art. 21)	53	637	Id.
122	Delem, A.-F.-M., premier sergent (art. 21).	60	840	Id.	146	Longerstaj, F.-X., gendarme, (art. 21).	51 $\frac{1}{2}$	637	Id.
123	Crips, G.-E., musicien-gagiste (arti- cle 21).	54 $\frac{1}{2}$	785	Id.	147	De Witte, F., gendarme (art. 21).	50	630	Id.
124	De Ridder, P.-G., premier ouvrier cordonnier (art. 21)	60	592	Id.	148	Binon, E.-J., gendarme (art. 21)	54 $\frac{1}{2}$	630	Id.
125	Leroy, A., musicien-gagiste (arti- cle 21)	46	727	Id.	149	Baufays, A.-J.-J., gendarme (arti- cle 21).	50 $\frac{1}{2}$	630	Id.
126	Hebrant, E., adjudant sous-officier (art. 21).	40 $\frac{1}{2}$	828	Id.	150	Couchant, N.-R., gendarme (arti- cle 21).	50	630	Id.
127	Lurot, H.-C., 1 ^{er} maréchal des logis chef (art. 21).	45 $\frac{1}{2}$	743	Id.	151	Lefebvre, F.-D., gendarme (arti- cle 21).	46	619	Id.
128	Gengoux, H.-V.-A., maréchal des logis maréchal ferrant (art. 21).	56 $\frac{1}{2}$	753	Id.	152	Van de Loch, L.-F., gendarme (art. 21).	42 $\frac{1}{2}$	567	Id.
129	Somers, H.-J., soldat (art. 21)	53	418	Id.	153	Dethier, J., gendarme (art. 21)	39 $\frac{1}{2}$	560	Id.
130	François, P.-H., trompette (arti- cle 21).	40	342	Id.	154	Equerez, J.-P., soldat (loi du 27 mai 1840).	40 $\frac{1}{2}$	274	Id.
					155	Verstreken, J.-H., soldat (loi du 27 mai 1840).	40 $\frac{1}{2}$	274	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
156	Delvinquière, V., gendarme (loi du 27 mai 1840).	42	274	232	180	Diesel, A., général-major (art. 1 ^{er}).	63	6,696	303
157	Willame, A.-A., soldat (loi du 27 mai 1840)	40 $\frac{1}{2}$	276	Id.	181	Storms, E.-P.-J., général-major, (art. 1 ^{er}).	63	6,448	Id.
158	Wahis T.-T.-J.-A. (baron), lieutenant général (art. 1 ^{er}).	65	7,800	Id.	182	Jacoby, L.-J., général-major (article 1 ^{er}).	63	6,448	Id.
159	Bosmans, J.-B.-M., médecin principal de 1 ^{re} classe (art. 1 ^{er}).	63	5,260	Id.	183	Prinz, P.-L.-X., lieutenant-colonel (art. 1 ^{er}).	58	4,320	Id.
160	Zboinski, J.-B.-F.-M., colonel (article 1 ^{er}).	60	5,200	Id.	184	Mersch, J.-J.-E., major (art. 1 ^{er}).	58	3,696	Id.
161	Bonjour, M.-C.-E., major, (article 1 ^{er}).	56 $\frac{1}{2}$	3,828	Id.	185	Doneux, L.-J., capitaine en 1 ^{er} quartier-maître (art. 1 ^{er}).	58	3,240	Id.
162	Tredez, G.-I., capitaine commandant (art. 1 ^{er}).	55	3,240	Id.	186	Duvivier, T.-J.-C., officier d'administration de 1 ^{re} classe (art. 1 ^{er}).	55 $\frac{1}{2}$	3,240	Id.
163	Buyl, P., capitaine commandant (art. 1 ^{er}).	55	3,240	Id.	187	Desmet, A.-G.-L., capitaine commandant (art. 1 ^{er}).	55	3,240	Id.
164	Mupij, L., major (art. 2, § 3 ^o).	55	3,811	Id.	188	Defawes, J., capitaine commandant (art. 2, § 3 ^o).	55	2,875	Id.
165	Branche, L., major (art. 2, § 3 ^o).	55 $\frac{1}{2}$	3,557	Id.	189	Pardoën, A.-O., capitaine commandant (art. 2, § 3 ^o).	55	3,199	Id.
166	Chavet, A.-J.-H., officier d'administration de 1 ^{re} classe (art. 2, § 3 ^o).	55 $\frac{1}{2}$	3,199	Id.	190	Léonard J.-P., capitaine commandant (art. 2, § 3 ^o).	55	2,875	Id.
167	Lambert, N.-V.-A., capitaine commandant (art. 2, § 3 ^o).	55	3,037	Id.	191	Goddyn, C.-J.-C., capitaine commandant (art. 2, § 3 ^o).	55	2,997	Id.
168	Jadot, J.-J.-B., capitaine commandant (art. 2, § 3 ^o).	55	2,835	Id.	192	Tinne, O.-F.-C.-A., colonel (article 19).	59 $\frac{1}{2}$	6,500	Id.
169	Baijer, G.-J.-E., capitaine en 1 ^{er} quartier-maître (art. 2 § 3 ^o).	58	3,078	Id.	193	Renoit, G.-C., lieutenant-colonel (art. 20).	53 $\frac{1}{2}$	4,576	Id.
170	Pollet, V.-E.-J., capitaine commandant (art. 2, § 3 ^o).	55	3,037	Id.	194	Verstraete, A.-A., major (art. 21).	54 $\frac{1}{2}$	3,260	Id.
171	Marée, J.-B., capitaine commandant (art. 2, § 3 ^o).	55	2,646	Id.	195	Lechat, A.-D., capitaine commandant (art. 21).	48 $\frac{1}{2}$	2,344	Id.
172	Willame, N., capitaine en second de place (art. 2, § 3 ^o).	55	2,531	Id.	196	Leroy, H.-A.-J., capitaine commandant (art. 21).	48 $\frac{1}{2}$	2,268	Id.
173	Beaumont, A.-L.-A., capitaine en second (art. 2 § 1 ^o).	48 $\frac{1}{2}$	2,400	Id.	197	Rivière, H.-J.-A.-A., commis aux écritures de 1 ^{re} classe (article 21).	49 $\frac{1}{2}$	954	Id.
174	Albert, N.-M.-J., officier d'administration de 1 ^{re} classe (art. 21).	52 $\frac{1}{2}$	2,592	Id.	198	Chaltin, H.-E., sergent de 1 ^{re} classe (art. 21).	51 $\frac{1}{2}$	769	Id.
175	Voets, A.-J., capitaine en second (art. 21).	53 $\frac{1}{2}$	2,812	Id.	199	Dubuisson, J.-B.-J., sergent de 1 ^{re} classe (art. 21).	48 $\frac{1}{2}$	743	Id.
176	Deryk, E.-L., gendarme (art. 21) (Pension révisée La pension nouvelle figure dans les inscriptions de 1910).	49 $\frac{1}{2}$	581	253	200	Navez, F.-M., musicien-gagiste (art. 21).	47 $\frac{1}{2}$	659	Id.
177	Tits, D.-G.-H., intendant de 2 ^e classe (art. 2, § 1 ^o).	53	3,450	279	201	Bemong, J.-J., 1 ^{er} sergent (article 21).	52	781	Id.
178	Puyenbroeck, C.-L.-A., officier d'administration de 2 ^e classe (article 2, § 1 ^o).	50 $\frac{1}{2}$	2,415	Id.	202	De Roost, L.-E., musicien-gagiste (art. 21).	47	735	Id.
179	Pire, H.-J.-E., officier d'administration de 2 ^e classe (art. 2, § 1 ^o).	50	2,145	Id.	203	Van Montagu, C.-A., 1 ^{er} sergent-major (art. 21).	46 $\frac{1}{2}$	735	Id.
					204	Vanderauwera, M., trompette (article 21).	55	414	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
205	Alderson, P., soldat (art. 21) . .	50	414	303		Ministère des Finances.			
206	Delcourt, E.-A., trompette (arti- cle 21)	58	480	Id.		<i>Fonctionnaires et employés</i>			
207	Janne, G.-J.-B.-C., maître-tailleur (art. 21).	61 ½	840	Id.	1	Vandenherke, F.-A., commis des accises (art. 5, 8 et 15).	63	1,475	365
208	Dupont, P.-J., maréchal des logis fourrier (art. 21).	51	586	Id.	2	Kunsch, L., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,710	Id.
209	Vignerot, J.-E., maréchal des logis chef de 1 ^{re} classe de gendar- merie (art. 21).	52 ½	933	Id.	3	Maltaite, E.-J.-G., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,248	Id.
210	Delveaux, A.-L.-J., maréchal des logis chef de 2 ^e classe de gen- darmerie (art. 21).	53 ½	954	Id.	4	Verdonck, J., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8)	52	881	Id.
211	Quenon, J., maréchal des logis chef de 2 ^e classe de gendarme- rie (art. 21).	47 ½	923	Id.	5	Vanduyck, L.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	61	821	Id.
212	Duterme, J.-B.-J., maréchal des logis chef de 2 ^e classe de gendar- merie (art. 21).	49 ½	918	Id.	6	Dessoy, A.-M., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	985	Id.
213	Leroy, H.-J.-A., maréchal des logis chef de 2 ^e classe de gendar- merie (art. 21).	50	923	Id.	7	Lefever, H.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	58	1,036	Id.
214	Degenève, E.-A., maréchal des logis de 1 ^{re} classe de gendarmerie (art. 21).	51 ½	769	Id.	8	Ervard, A.-J., commis des accises (art. 5 et 8)	61	1,308	Id.
215	Delobbe, H.-J., maréchal des logis de 1 ^{re} classe de gendarmerie (art. 21).	51	765	Id.	9	Lemaire, E.-J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	63	1,302	Id.
216	Lieffrig, J.-E., maréchal des logis de 1 ^{re} classe de gendarmerie (art. 21).	46 ½	735	Id.	10	Grépin, F.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	63	944	Id.
217	Meunier, J.-F., maréchal des logis de 1 ^{re} classe de gendarmerie (art. 21)	47 ½	727	Id.	11	Baugniet, H.-J., receveur des droits de succession (art. 1, 8 et 15).	65	5,250	Id.
218	Corbisier, J.-J., maréchal des logis de 1 ^{re} classe de gendarmerie (art. 21).	44 ½	714	Id.	12	De Smet, E.-F.-L., commis aux écrit- tures (art. 1, 8 et 15).	65	1,890	28
219	Werquin, J.-C., maréchal des logis de 1 ^{re} classe de gendarmerie (art. 21).	41 ½	701	Id.	13	Cartiaux, V.-H.-J., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,281	Id.
220	Debandt, E.-F.-C., maréchal des logis de 1 ^{re} classe de gendarme- rie (art. 21).	43 ½	710	Id.	14	Francard, F.-S.-A., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	65	4,979	Id.
221	Parent, A.-J., gendarme (art. 21) .	45	598	Id.	15	Pireaux, J.-L., commis des accises (art. 5, 8 et 14).	37	300	Id.
222	Louvel, P.-T., gendarme (art. 21).	44	591	Id.	16	Dazy, F., brigadier des douanes (art. 5 et 8)	61	1,186	Id.
223	Bissot, J.-J.-B. gendarme (art. 21).	43	574	Id.	17	Jadot, J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	59	1,257	Id.
224	Vanhemelrck, née Joachims, G.-M.-F., veuve du capitaine commandant Vanhemelrck, A.-E.-G.-M.	41	927	318	18	Weltjens, M.-H., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 15).	61	1,295	Id.
	TOTAL . . . fr		373,214		19	Urbain, N., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15)	65	1,347	Id.
					20	Top, B.-F., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,010	Id.
					21	Lenoir, A., préposé des douanes (art. 5, 8 et 14).	37	300	Id.
					22	Parisse, G., préposé des douanes (art. 5 et 8).	58	962	Id.
					23	Couzet, J.-B., préposé des douanes (art. 5 et 8).	53	745	Id.

Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Moniteur.	Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Moniteur.
24	Neven, J.-E., géomètre du cadastre (art. 1 et 8).	63	2,547	28	48	Ruttelynck, C., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 13).	63	1,305	48
25	Peraux, H.-J., brigadier des douanes (art. 1 et 8).	63	1,206	Id.	49	Hemmer, C., commis aux écritures (art. 5 et 8).	43	740	69
26	Gérard, V.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	36	348	Id.	50	Couvreux, E.-L.-J., receveur des actes civils et des successions (art. 3, 8 et 13).	62	5,250	Id.
27	Marchal, H.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	58	843	Id.	51	Delaisse, A., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	60	1,267	Id.
28	Corbusier, J.-J., chef de bureau (Trésorerie) (art. 1 et 8).	67	3,808	48	52	Van Caeyzele, E.-A., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	59	1,305	95-96
29	Peyton, D., préposé des douanes (art. 5 et 8).	61	654	Id.	53	Renaud, P.-J., préposé des douanes (art. 3 et 8).	61	1,043	Id.
30	Wynter, C.-E.-J., préposé des douanes (art. 3, 8 et 13).	64	1,050	Id.	54	Bongaers, J.-H., préposé des douanes (art. 3, 8 et 13).	62	1,050	Id.
31	Gaspard, F., préposé des douanes (art. 3 et 9).	51	850	Id.	55	Habinon, A.-J., commis des accises (art. 1, 8 et 13).	65	1,478	Id.
32	Bruyère, C.-A., géomètre du cadastre (art. 3 et 8).	53	1,473	Id.	56	De Kover, C.-L., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	1,306	Id.
33	Dellaert, F., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	1,971	Id.	57	Wéron, A.-J., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	62	1,276	Id.
34	Chapelle, A.-J., commis des accises (art. 3, 8 et 13).	59	1,476	Id.	58	Blaude, A.-D., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8).	59	1,049	Id.
35	Dessoix, J.-J.-E., commis des accises (art. 3, 8 et 13).	60	1,476	Id.	59	Virelle, D.-J., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8).	55	705	Id.
36	Deloyers, J.-L., commis des accises (art. 3 et 8).	43	350	Id.	60	Caeyzele, P.-B., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	945	Id.
37	Rondelet, D.-J., brigadier des douanes (art. 3 et 8).	62	1,324	Id.	61	Otten, J.-G., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	1,036	Id.
38	Clesse, V.-C., brigadier des douanes (art. 3 et 8).	62	1,224	Id.	62	Risteyn, G.-J., préposé des douanes (art. 3, 8 et 13).	60	1,050	Id.
39	Wairy, J.-J., sous brigadier des douanes (art. 3 et 8).	60	1,125	Id.	63	Dubuc, A.-J., lieutenant des douanes (art. 3, 8 et 13).	64	1,981	Id.
40	Stockman, L.-J., préposé des douanes (art. 3 et 8).	64	889	Id.	64	Denis, L.-C.-D., receveur des con- tributions (art. 1, 8 et 13).	68	5,062	139
41	Dreesen, A., préposé des douanes (art. 3, 8 et 13).	60	1,050	Id.	65	Henrard, L.-G.-C., receveur des contributions (art. 3 et 8).	62	3,113	Id.
42	Sevenoo, C.-H., préposé des douanes (art. 3 et 8).	62	1,050	Id.	66	Van den Hulle, H.-J.-H., lieutenant des douanes (art. 3 et 8).	61	1,738	Id.
43	Ducamp, J.-E.-H., receveur des actes d'huissiers (art. 3 et 8).	54	1,763	69	67	Devigne, A.-J., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	1,307	Id.
44	Decert, L.-F.-E., receveur des con- tributions (en disponibilité) (art. 3 et 8) (Pens. révisée, voir art. 191.)	59	2,890	Id.	68	Salmon, N.-J., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	60	1,240	Id.
45	Moreau, C.-L.-A., receveur des con- tributions (en disponibilité) (art. 3 et 8).	54	1,154	Id.	69	Dehard, P.-P., brigadier des douanes (art. 3 et 8).	46	518	Id.
46	Graff, J., lieutenant des douanes (art. 3, 9 et 13).	62	1,800	48	70	Caro, G.-J., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8).	56	773	Id.
47	Cleeren, J., commis aux écritures (art. 1, 8 et 13).	66	2,025	Id.	71	Henry, J.-A., sous-brigadier des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	1,405	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
72	Karcher, F., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	959	139	96	Sartillo, C.-F.-P.-M.-A., receveur de l'enregistrement et des domaines, (art. 3 et 8).	50	2,744	223
73	Museur, H.-J., préposé des douanes (art. 3 et 8).	62	976	Id.	97	Luyt, L., préposé des douanes (art. 3 et 8). Pension révisée, remplace celle inscrite en 1908.	64	1,050	244
74	De Geeter, A., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	63	1,291	Id.	98	Gavrois, E.-J., receveur des contributions (art. 3, 8 et 13).	63	1,768	Id.
75	Gouffroid, F.-J., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	63	1,307	Id.	99	De Ruyter, J.-E., receveur des actes civils (en disponibilité) (art. 3, 8 et 13).	63	5,250	Id.
76	Purnode, I.-J., commis des accises (art. 3 et 8).	59	1,284	Id.	100	Mergeay, J.-B., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8).	59	830	Id.
77	Decoster, E.-V., inspecteur général à l'administration de la Trésorerie (art. 1 et 8).	60	6,833	Id.	101	Blondiau, A.-J., contrôleur des contributions (en disponibilité) (art. 3 et 8).	64	4,106	Id.
78	Wijers, J.-G., préposé des douanes (art. 3, 8 et 13).	63	1,007	223	102	Courtois, H., receveur des contributions (art. 3 et 8).	63	2,486	Id.
79	Henrotin, E.-L.-M., contrôleur des contributions (art. 1, 8 et 13).	65	4,500	Id.	103	Rigaux, A., receveur du timbre (en disponibilité) (art. 1 et 8).	65	4,912	Id.
80	Verhaegen, F.-J., receveur des contributions (art. 3 et 8).	64	1,930	Id.	104	Bérondiaux, L.-J., sous-lieutenant des douanes (art. 3, 8 et 13).	62	1,535	Id.
81	Faux, O.-L., receveur des contributions (art. 3 et 8).	62	2,751	Id.	105	Arnould, P.-A., commis des accises (art. 3, 8 et 13).	64	1,465	Id.
82	Raepsaet, P.-H., géomètre du cadastre (art. 1 et 8).	70	2,625	Id.	106	Allard, J.-B., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	61	1,227	Id.
83	Calembert, M.-T.-M., commis des accises (art. 3 et 8).	56	1,294	Id.	107	Lambert, F.-J., brigadier des douanes (art. 3 et 8).	58	982	Id.
84	Huard, J.-E., brigadier des douanes (art. 3 et 8).	59	1,042	Id.	108	Gérin, J.-J., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	59	1,242	Id.
85	Vanmol, C.-L., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	64	1,346	Id.	109	Gilliard, P.-J., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	61	1,265	Id.
86	Toussaint, F.-J., brigadier des douanes (art. 3 et 8).	61	1,497	Id.	110	Wilmet, E.-J., brigadier des douanes (art. 3 et 8).	60	1,174	Id.
87	Delsalle, P.-L., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	1,241	Id.	111	Cordonnier, J.-B., brigadier des douanes (art. 3 et 8).	62	1,163	Id.
88	Naveau, P.-J., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	1,263	Id.	112	Marchal, V., brigadier des douanes (art. 3 et 8).	54	1,010	Id.
89	Challe, L.-J., sous-brigadier des douanes (art. 1 et 8).	65	1,056	Id.	113	Devigne, J.-B., commis des accises (art. 3 et 8).	55	1,476	76 1910
90	Nicolas, F.-L.-J., sous-brigadier des douanes (art. 1 et 8).	65	968	Id.	114	Englebert, L.-G., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8).	64	972	244
91	Hernaert, A., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8).	58	1,065	Id.	115	Pauly, A.-H. N., préposé des douanes (art. 3, 8 et 13).	60	1,047	Id.
92	Savels, C.-F., préposé des douanes et matelot sauveur (art. 3 et 8).	56	1,064	Id.	116	Arbon, J.-B., préposé des douanes (art. 3 et 8).	60	996	Id.
93	Temperville, A.-A., préposé des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	1,050	Id.	117	Paul, N., préposé des douanes (art. 3 et 8).	62	938	Id.
94	Jordau, A.-J., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	63	1,257	Id.	118	Pâquet, J.-B.-F., préposé des douanes (art. 3 et 8).	56	886	Id.
95	Étienne, J.-V., préposé des douanes (art. 3 et 8).	61	940	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
119	Philippe, J.-B., préposé des douanes (art. 5 et 8).	61	884	241	143	Kerkhofs, H., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	969	261
120	Naveau, V., préposé des douanes (art. 5, 8 et 15).	62	1,010	Id.	144	Damen, M.-C.-V.-H., préposé des douanes (art. 5 et 8).	60	1,004	Id.
121	Delperdange, B., préposé des douanes (art. 5 et 8).	55	848	Id.	145	Fuij, W.-J., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	60	1,050	Id.
122	Boreux, F.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	60	884	Id.	146	Snijkers, J.-F.-H., commis des accises (art. 5 et 8).	53	907	Id.
123	Baillet, C.-L., préposé des douanes (art. 5 et 8).	56	859	Id.	147	Fischer, E.-J., sous-brigadier des douanes (art. 1 et 8).	65	932	Id.
124	Tassignon, O.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	38	308	Id.	148	Dorens, G., matelot des douanes (art. 5, 8 et 15).	61	1,125	Id.
125	Jacobs, J.-A., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	940	Id.	149	Vancijek, P.-J., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,050	Id.
126	Van Wijgane, P.-J., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,050	Id.	150	Maeneclaeys, E.-H., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	888	Id.
127	Lambert, D.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	59	941	Id.	151	Debevere, D.-A., receveur des contributions et agent auxiliaire du Trésor (art. 1, 8 et 15).	65	4,012	289
128	Billa, H.-J., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	58	979	261	152	Robyns, A.-C., receveur des contributions (art. 5 et 8).	60	4,073	Id.
129	Milliche, C.-J., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	47	548	Id.	153	Tuytten, P.-L., receveur des contributions (art. 5 et 8).	54	1,278	Id.
130	Dees, F.-C.-M.-G., contrôleur des contributions (art. 1 et 8).	66	3,866	Id.	154	Bartholomé, E.-J., géomètre du cadastre (art. 5 et 8).	44	899	Id.
131	Mortelmans, J.-F.-C., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	70	5,062	Id.	155	Bauduin, F.-H., lieutenant des douanes (art. 5, 8 et 15).	60	1,605	Id.
132	Henquin, A.-J., receveur des contributions (art. 5 et 8).	60	2,209	Id.	156	Romain, D.-J.-A., commis des accises (art. 5 et 8).	59	1,163	Id.
133	Eghels, L., receveur des contributions (art. 5 et 8).	62	2,276	Id.	157	Evrard, N.-J.-L., commis des accises (art. 5, 8 et 15).	63	1,387	Id.
134	Bouwens, A.-B.-O., vérificateur des douanes (art. 1 et 8).	65	2,384	Id.	158	Lesoin, P.-J.-A., brigadier des douanes et préposé au sauvetage (art. 5 et 8).	57	1,508	Id.
135	Delboulle, F.-H., lieutenant des douanes (art. 5, 8 et 15).	60	1,697	Id.	159	Tagnon, J.-M., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	60	1,267	Id.
136	Gerlache, R.-A.-J., commis des accises (art. 5 et 8).	44	309	Id.	160	Raulet, L., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	59	1,202	Id.
137	Barvaux, D.-J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	61	1,258	Id.	161	Glesner, J.-F., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	51	736	Id.
138	Lebrun, D.-A., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	53	927	Id.	162	Barret, D.-H., sous-brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	61	1,125	Id.
139	Chaidron, J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	60	1,258	Id.	163	Bastiaensen, J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	60	963	Id.
140	Perpète, L.-S., sous-brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	61	1,125	Id.	164	Pascal, J.-B., préposé des douanes (art. 5 et 8).	64	947	Id.
141	Goedert, J., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	50	757	Id.	165	Martin, A.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	62	958	Id.
142	Vandenbilcke, I.-D., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,050	Id.	166	Rathy, L.-J.-D., préposé des douanes (art. 5 et 8).	55	870	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
167	Jacquemin, J.-B.-F., préposé des douanes (art. 3 et 8).	59	891	289	190	Bouchez, J.-F.-M.-L., préposé des douanes (art. 3 et 8).	60	800	336
168	Hervent, E.-P., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	999	Id.	191	Deverf, L.-F.-E., receveur des contributions (Pension révisée. Remplace le n° 44)	59	2,947	Id.
169	Deraedt, A.-B.-L., receveur des droits de successions (art. 1, 8 et 13).	65	3,250	Id.	TOTAL. . . fr.			288,053	
170	De Bondt, A.-V., géomètre du cadastre (art. 3 et 8).	61	1,963	Id.	Ministère des Chemins de fer, Ponts et Télégraphes.				
171	Hénaux, J.-F., préposé des douanes (art. 3 et 8).	52	627	302	<i>Fonctionnaires et employés.</i>				
172	Hustin, J.-F.-T.-J., commis aux écritures (art. 1, 8 et 13).	65	2,025	Id.	1	Huppez, F.-L., chef-garde (pension révisée, remplace la pension in- scrite en 1904) (art. 5 et 9).	47	1,213	39-40
173	Rénert, J.-J., brigadier des douanes (art. 3 et 8).	63	1,057	Id.	2	Hostier, J.-F., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	62	2,096	Id.
174	Debaixieux, A., préposé des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	1,013	Id.	3	Alloo, J.-F.-J., aide-signalier de marée (art. 3 et 8).	62	913	Id.
175	Lemblin, C.-L.-B., sous-contrôleur des accises (articles 1, 8 et 13).	65	1,943	Id.	4	Norée, L.-F., facteur trieur (art. 1, 8 § 2 et 13).	67	1,256	Id.
176	Gaye, E.-P., sous-contrôleur des accises en disponibilité (art. 1, 8 et 13).	65	1,987	Id.	5	Paligot, V.-A., facteur local (art. 1 et 8 § 2).	66	932	Id.
177	Stilmant, A., commis des accises (art. 1, 8 et 13).	66	1,285	Id.	6	Bernaert, J., facteur rural (art. 5, 9 et 13).	61	900	Id.
178	Somville, M.-A., commis des accises (art. 3 et 8).	41	617	Id.	7	Gowie, G.-R., chef de station (art. 1 et 8 § 1).	67	3,494	Id.
179	Denis, X., brigadier des douanes (art. 3 et 8).	63	1,205	Id.	8	Lion, A.-G., agréé (art. 8, 9 et 13).	64	1,500	Id.
180	Alleweireldt, L.-F., sous-brigadier des douanes (art. 3, 8 et 13).	60	1,125	Id.	9	Kauth, J.-P., chef-facteur de sta- tion (art. 3 et 8 § 1).	63	1,403	Id.
181	Barten, J.-J., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8).	60	959	Id.	10	Nélon, X.-J., premier commis des postes (art. 3 et 8 § 1).	61	1,997	Id.
182	Hamoir, L.-V., préposé des douanes (art. 3, 8 et 13).	59	1,050	Id.	11	De Mulder, A., agréé (art. 3 et 8 § 1).	59	1,115	Id.
183	Arion, A.-G.-J., préposé des douanes (art. 3 et 8).	59	1,014	Id.	12	Geedts, A., agréé (art. 3 et 8 § 1).	57	963	Id.
184	Nisen, V.-J.-G., préposé des douanes (art. 3, 8, et 13).	63	1,050	Id.	13	d'Hane de Steenhuyse, M.-H.-M.- J.-C., premier commis au che- min de fer (art. 3 et 8 § 1).	55	1,387	Id.
185	Lanszweert, A.-B., préposé des douanes (art. 3 et 8).	58	954	Id.	14	Mahu, J., garde au chemin de fer (art. 5 et 9).	45	835	Id.
186	Schepens, L., receveur des contri- butions (art. 3 et 8).	63	2,634	336	15	Pirlot, L.-J., percepteur des postes (art. 1 et 8 § 1).	66	2,143	Id.
187	Wildemeesch, A.-B., sous-brigadier des douanes (art. 5, 9 et 13).	61	1,125	Id.	16	Lahaye, T.-J., contrôleur des postes (art. 1 et 8 § 1).	66	3,501	Id.
188	Fourman, H.-J., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8).	58	985	Id.	17	De Witte, P.-J.-F., agréé (art. 1 et 8).	66	1,350	Id.
189	Lahaije, E.-H., préposé des douanes (art. 3 et 8).	58	852	Id.	18	Challe, J., facteur de station (art. 3 et 8 § 1).	63	1,200	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
19	Secanière, C.-P.-M., chef-garde (art. 5 et 9)	56	1,606	196	43	Clesse, G., chef garde (art. 3 et 8).	61	1,598	196
20	Offermans, J.-J., chef de division des postes (art. 1 et 8).	66	4,292	Id.	44	Defays, F.-O.-A., commis-chef au chemin de fer (art. 3 et 8 § 1).	60	2,539	Id.
21	Barbançon, E., facteur rural (art. 1, 8 § 1 et 13).	66	912	Id.	45	Schmit, E.-J., agréé (art. 3 et 8 § 1).	57	862	Id.
22	Canon, J.-G.-M., facteur local (ar- ticles 5, 9 et 13).	64	1,125	Id.	46	Decoster, P., premier commis au chemin de fer (art. 3 et 8 § 1).	57	1,804	Id.
23	Teurlinckx, P.-F., facteur local (art. 3, 8 et 13).	62	1,175	Id.	47	Van den Storme, P.-D., premier commis au chemin de fer (art. 3 et 8 § 1).	39	629	Id.
24	Poncelet, I.-J., facteur rural (ar- ticles 3, 8 et 13).	62	860	Id.	48	Robyn, J.-H., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 9).	30	690	Id.
25	Vandebriel, M., facteur local (art. 3 et 8).	61	1,168	Id.	49	Mme Ve Dulière, née Bataille, L.- A.-A., sous-perceptrice des postes (art. 3, 8 § 1 et 14).	55	300	Id.
26	Labarrière, E.-J.-B., facteur local (art. 3 et 8).	60	1,014	Id.	50	Macloot, A.-M.-J.-T., chef de bureau principal au chemin de fer (art. 1, 8 § 1 et 13).	67	4,125	Id.
27	Weijnant, C., facteur local (art. 3 et 8).	57	1,071	Id.	51	Delfosse, A.-M.-S.-L., inspecteur au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	5,291	Id.
28	Gailliez, E.-D., facteur local (art. 3 et 8).	39	411	Id.	52	Vanweddingen, J., directeur d'ad- ministration des télégraphes (ar- ticles 1, 8 § 1 et 13).	67	7,500	Id.
29	Croufier, P.-J.-J., chef-facteur des postes (art. 3, 8 et 13).	62	1,950	Id.	53	Henry, J.-B.-E., contrôleur prin- cipal au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	4,158	Id.
30	Gaillard, F.-L., facteur local (art. 3, 8 et 13).	61	1,092	Id.	54	Vanderveken, G., percepteur des télégraphes (art. 1, 8 § 1 et 13).	67	4,875	Id.
31	Decort, J.-F., facteur local (art. 3, 8 et 13).	61	1,115	Id.	55	Harvent, H.-C., commis-chef au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	2,883	Id.
32	Berger, E.-D.-J., chef de station principal (art. 1 et 8 § 1).	66	4,025	Id.	56	Hubert, A., expéditionnaire au che- min de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	1,446	Id.
33	Gouzou, J.-B.-J., chef de bureau au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	3,837	Id.	57	Jaumoulle, C.-J., inspecteur de direction au chemin de fer (art. 1, 8 § 1 et 13).	67	6,275	Id.
34	Spilliaert, A.-G.-L., chef expédition- naire au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	2,102	Id.	58	Dethise, A.-J., receveur-chef au chemin de fer (art. 1 et 8).	67	3,269	Id.
35	Juzaine, N.-A., chef-garde (art. 1 et 8 § 2).	66	1,863	Id.	59	Lefevre, D.-J.-J., conseiller des chemins de fer (art. 1, 8 § 1 et 15).	67	7,500	Id.
36	Vanden Broeck, H., sous-chef de bureau des télégraphes (art. 1 et 8 § 1).	66	3,060	Id.	60	Bodart, O.-J., commis-chef au che- min de fer (art. 1, 8 § 1 et 13).	67	3,000	Id.
37	De Broeu, C.-C., premier commis au chemin de fer (art. 3 et 8 § 1).	64	2,157	Id.	61	Black, A.-E.-F.-T.-G.-E.-H., chef de station (art. 1 et 8).	67	2,616	Id.
38	Lecellier, L., commis-chef au che- min de fer (art. 3 et 8 § 1).	64	2,522	Id.	62	Henrard, J.-J., commis-chef au chemin de fer (art. 1 et 8).	67	2,592	Id.
39	Vanconeghem, J.-B., premier chef- garde (art. 3, 8 et 13).	64	2,400	Id.	63	Smal, H.-J.-G., facteur de station (art. 1, 8 § 1 et 13).	67	1,575	Id.
40	Cavenaile, J.-A., agréé (art. 3 et 8 § 1).	63	937	Id.	64	Schyvynck, H.-H., premier commis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	1,597	Id.
41	Résimont, F.-J., facteur de station (art. 3 et 8 § 1).	62	1,297	Id.	65	Pierre, L.-H.-A., directeur de ser- vice à la marine (art. 1, 8 et 13).	67	6,362	Id.
42	Delpierre, A., chef facteur de sta- tion (art. 3 et 8).	62	1,661	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
66	Bordeaux, J.-M.-J., premier commis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	1,597	196	90	Masy, V.-A.-M., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	48	1,347	196
67	Genachte, G.-J., chef de bureau des postes (art. 1, 8 et 15).	67	4,043	Id.	91	Vanhoof, P.-G., chef-pilote (art. 1 et 8 § 2).	68	240	Id.
68	Collin, J., chef de section principal au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	4,847	Id.	92	Slagboom, M., pilote (art. 1 et 8 § 2).	67	1,070	Id.
69	Malay, A.-D., percepteur des télégraphes (art. 1, 8 § 1 et 15).	67	4,875	Id.	93	Dekoninck, J.-L., pilote auxiliaire (art. 1, 8 et 15).	67	450	Id.
70	De Jonghe, J., chef-garde (art. 1 et 8 § 2).	67	1,867	Id.	94	Dewinter, B., chef-pilote (art. 1, 8 et 15).	67	2,868	Id.
71	Van Dyck, H.-P.-E., chef de division des postes (art. 1, 8 § 1 et 15).	67	5,131	Id.	95	Procès, J.-B., facteur rural (art. 1 et 8 § 2).	67	889	Id.
72	Nitelet, L.-H., inspecteur au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	4,863	Id.	96	Van Neerveldt, J.-B., interprète à l'administration des postes (art. 1, 8 et 15).	67	1,333	Id.
73	Despret, G.-J., inspecteur général au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	6,931	Id.	97	Groven, J.-P., facteur rural (art. 1 et 8 § 2).	67	930	Id.
74	Boset, J.-B., receveur-chef au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	3,417	Id.	98	Faes, G.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	60	599	Id.
75	Guillaume, N., sous-chef de bureau au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	3,246	Id.	99	Carette, H.-L., facteur rural (art. 5, 8 et 15).	60	823	Id.
76	Doorme, V.-G., sous-chef de bureau au secrétariat général (art. 1 et 8 § 1).	67	2,863	Id.	100	Henry, A.-E., facteur rural (art. 5 et 8).	58	766	Id.
77	Van de Maele, C.-A., percepteur des télégraphes (art. 1, 8 § 1 et 15).	67	4,268	Id.	101	Legros, L.-J., facteur local (art. 5 et 8).	51	800	Id.
78	Degrez, A.-J., premier chef-garde (art. 1 et 8 § 2).	67	2,402	Id.	102	Carlier, A.-A.-G., architecte principal au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	3,762	Id.
79	Masui, J.-B., agréé (art. 1 et 8 § 1).	67	1,213	Id.	103	Justement, A., chef de bureau des télégraphes (art. 1, 8 § 1 et 15).	67	3,968	Id.
80	Bertrand, R.-A.-G., administrateur au chemin de fer (art. 1, 8 et 15).	67	7,300	Id.	104	Kholer, J.-J.-A., chef de section principal au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	4,483	Id.
81	Charpentier, A.-C., commis-chef des postes (art. 1 et 8 § 1).	67	2,566	Id.	105	Leyssens, P.-F., chef-garde (art. 1, 8 et 15).	66	1,950	Id.
82	Leblanc, F.-A., directeur de service au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	67	4,215	Id.	106	Longhils, E.-E.-G., agréé au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	65	1,236	Id.
83	Deroux, H., receveur-chef au chemin de fer (art. 1 et 8).	67	3,527	Id.	107	Saublain, E.-G., commis-chef au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	60	2,522	Id.
84	Rennotte, R.-J., chef de division au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	4,371	Id.	108	Gilliodts, F.-J.-M.-A., commis-chef au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	54	2,131	Id.
85	Casaer, E.-J., chef-facteur de station (art. 1 et 8 § 1).	66	1,588	Id.	109	Hazard, H.-F., chef-garde (art. 5 et 8).	51	1,139	Id.
86	Guyot, S.-F., percepteur des postes (art. 1 et 8).	66	3,097	Id.	110	M ^{me} Preudhomme, née Hurton, P.-M.-A., commis d'ordre des télégraphes (art. 5 et 8).	41	566	Id.
87	Fleurquin, L.-J., chef-garde (art. 5, 9 et 15).	64	1,950	Id.	111	Lavaux, G., facteur local (art. 5 et 8).	60	906	Id.
88	Génot, J.-J., chef-garde (art. 5 et 8).	58	1,661	Id.	112	Dosogne, A.-J., facteur local (art. 5 et 8).	57	878	Id.
89	Dubois, G.-N., chef-facteur de station (art. 5 et 8).	62	1,633	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
113	De Pauw, A., facteur rural (art. 5 et 8).	52	424	196	137	Dubucq, J.-F., chef facteur de station (art. 5 et 8).	63	1.723	196
114	Stroot, H.-T., facteur local (art. 5 et 8).	45	606	Id.	138	Dubuquoit, M.-J., agréé, (art. 5 et 8 § 1).	64	1,266	Id.
115	Delfoise, M.-C., huissier de cabinet (art. 1 et 8 § 1).	67	1,448	Id.	139	Claessens, F.-G., chef garde (articles 5, 8 et 15).	62	1,950	Id.
116	Demeuse, E., premier chef facteur de station (art. 1 et 8).	66	1,621	Id.	140	Hankenne, J.-T., chef garde (articles 5, 9 et 15).	57	1.950	Id.
117	Plaetinck, I.-J., chef-garde (art. 5, 8 et 15).	63	1,950	Id.	141	Mouvet, A.-C., 1 ^{er} commis des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	57	1,834	Id.
118	D ^{me} V ^e Delplanque, née Decorte, M.-J., commis d'ordre des postes (art. 5 et 8 § 1).	63	1,034	Id.	142	Janssens, E.-J., agréé (art. 5 et 8 § 1).	56	1,027	Id.
119	Denis, J.-B.-A.-H., chef-garde, (art. 5 et 8).	56	1,416	Id.	143	Bodart, J.-F., agréé, (art. 5 et 8).	53	647	Id.
120	Verbanck, P.-J., commis-chef des télégraphes (art. 5 et 8).	55	2.244	Id.	144	Lecomte, J.-J., chef-garde (articles 5 et 9).	39	825	Id.
121	Brimbois, J.-J., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art. 5 et 8).	55	383	Id.	145	Longrée, P.-J.-D., facteur local (art. 5 et 8).	64	899	Id.
122	Barnich, D., agréé au chemin de fer (art. 5 et 8).	52	840	Id.	146	Wauthion, N., facteur local (art. 5 et 8).	61	1,038	Id.
123	Rochez, M.-J., 1 ^{er} commis des télégraphes (art. 5 et 8).	47	1,151	Id.	147	De Munck, F.-E., facteur local (art. 5, 8 et 15).	60	1,050	Id.
124	Dewinter, H., sous-percepteur des postes (art. 5 et 8 § 1).	46	417	Id.	148	Nyssen, N.-H., facteur local (articles 5 et 8).	49	621	Id.
125	D ^{me} Thiery, née Desmedt, L.-M.-C., commis d'ordre des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	35	315	Id.	149	Leclercq, J.-L.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	45	489	Id.
126	Gillard, A.-J.-J., facteur rural (art. 5 et 8 § 2).	44	326	Id.	150	Daniel, H.-J., chauffeur à la marine (art. 5 et 8).	59	634	Id.
127	Devos, B., facteur local (articles 5 et 8).	62	832	Id.	151	Demal, L.-P., percepteur des postes (art. 1 et 8 § 1).	65	4,033	Id.
128	Hofman, V., agréé au chemin de fer (art. 5 et 8).	53	961	Id.	152	Fain, H.-A.-L., inspecteur de direction des postes (art. 1 et 8 § 1).	65	6,062	Id.
129	Erauw, J.-B., facteur rural (art. 5, 8 et 15).	62	863	Id.	153	Roland, A., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	49	1,215	283
130	Delforge, B.-J., facteur local (articles 5 et 11).	57	795	Id.	154	Fassin, C.-J.-M., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	62	2,163	Id.
131	Pirlot, J.-H.-L., facteur rural (articles 5 et 8).	52	530	Id.	155	Nichiels, J.-E.-A., commis d'ordre au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	34	320	Id.
132	De Meester, J.-H., facteur rural (art. 5 et 8).	54	590	Id.	156	Dubus, E.-A., agréé (articles 1 et 8 § 1).	65	1,232	Id.
133	Voisin, E.-F., facteur local (articles 5 et 8).	50	625	Id.	157	Piraul, A.-H.-H., commis-chef au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	63	2,738	Id.
134	Tilman, C.-C.-G., chef de station (art. 1 et 8 § 1).	66	3.949	Id.	158	Stouffe, P., chef-garde (art. 5 et 8).	59	1,360	Id.
135	De Graef, E., agréé (art. 1 et 8, § 1).	65	1,180	Id.	159	Kersten, A.-J., facteur de station (art. 1 et 8).	65	1,200	Id.
136	Gaillard, L., chef-garde (art. 5, 8 et 15).	65	1,950	Id.	160	Avau, C.-J., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	2,049	Id.
					161	Chenoy, A.-C.-N., chef de bureau au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	4,033	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
162	Vantournhout, A.-N., chef-garde (art. 5 et 9).	56	1,877	283	186	Jeangette, I.-H.-J., chef de bureau des postes (art. 5 et 8 § 1).	60	3,256	283
163	Debaisieux, L., 1 ^{er} chef-garde (ar- 5 et 9).	56	2,364	Id.	187	Derycke, E.-L., chef-garde (art. 5, 9 et 13).	60	1,800	Id.
164	Theunens, P.-M., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	56	1,765	Id.	188	Roberts, L., chef-garde (art. 5 et 9).	52	1,780	Id.
165	Winand, A., commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	41	389	Id.	189	Wittmann, J.-L.-E., chef de station (art. 5 et 8, § 1 ^{er}).	48	1,720	Id.
166	D ^{me} Meunier, née Bogaerd, V.-M.-J., commis d'ordre des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	41	570	Id.	190	Blondé, B.-A., pilote (art. 5, 8 et 15).	61	2,175	Id.
167	Declerck, A.-J., matelot de bateau phare (art. 5, 9 et 13).	63	1,125	Id.	191	Joukes, A.-J.-J., pilote (art. 5, 8 et 13).	63	2,175	Id.
168	Beniest, C.-E., pilote (art. 5 et 8).	44	958	Id.	192	Fagg, T., matelot-canoïer (art. 5 et 8).	61	1,194	Id.
169	Kuiper, J.-B., chef-pilote (art. 1 et 8 § 2).	68	3,240	Id.	193	Lute, J.-J., matelot-canoïer (art. 5 et 8).	55	1,224	Id.
170	Huyghens, V., facteur local (ar- ticles 5 et 8).	61	1,104	Id.	194	Brauns, G., facteur rural (art. 1, 8 et 13).	65	867	Id.
171	Gilkens, T., facteur local (art. 5 et 8).	58	897	Id.	195	Simons, P.-M., facteur rural (art. 1, 8, et 13).	65	867	Id.
172	Pirlet, F., facteur rural (art. 5 et 8).	57	822	Id.	196	Kerstens, P.-L., facteur-trieur (ar- ticles 1, 8 et 13).	65	1,630	Id.
173	Soyckers, J.-G., facteur rural (ar- ticles 5 et 8).	52	513	Id.	197	Mariage, D.-N., facteur rural (ar- ticles 5, 8 et 13).	64	867	Id.
174	De Mezel, C.-P., facteur rural (art. 5 et 8).	45	413	Id.	198	Van Laere, S., facteur local (arti- cles 5, 8 et 13).	64	1,040	Id.
175	Ballat, L.-A.-J., facteur rural (ar- ticles 5 et 8).	45	468	Id.	199	Debroux, T.-J., facteur local (arti- cles 5, 8 et 13).	61	1,200	Id.
176	Schuijnd, H., percepteur des postes (art. 1 et 8 § 1).	65	2,833	Id.	200	Claeys, P.-B., facteur local (arti- cles 5 et 8).	59	873	Id.
177	Grondal, C.-D.-L.-A., chef de bu- reau des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	62	3,714	Id.	201	Baudry, A., facteur local (articles 5 et 8).	57	1,024	Id.
178	Meyers, J.-A.-L.-M., commis d'or- dre des postes (art. 5 et 8 § 1).	53	758	Id.	202	Braipson, H.-J., facteur local (ar- ticles 5 et 8).	55	1,028	Id.
179	Leys, J., officier de police au chemin de fer (art. 5 et 8).	48	816	Id.	203	De Smet, J. D., facteur local (ar- ticles 5 et 8).	52	887	Id.
180	Recht, G., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art. 5 et 8).	54	1,706	Id.	204	Charlier, J.-M., facteur local (ar- ticles 5 et 8).	48	533	Id.
181	Glaazen, A.-E.-G., commis d'ordre au chemin de fer (art. 5, 8 § 1 et 14).	33	300	Id.	205	Willem, E.-J.-T., percepteur des postes (art. 1 et 8 § 1).	65	3,666	Id.
182	Sinaf, F.-J., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art. 1 et 8).	65	2,263	Id.	206	Sterckx, A.-J.-G., chef-garde (ar- ticles 5 et 8).	61	1,801	Id.
183	Libert, E.-D., chef de station (ar- ticles 1 et 8 § 1).	65	4,143	Id.	207	D ^{me} Brihay, née Verwayen, A.-J.-E., commis d'ordre des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	43	729	Id.
184	Bodart, J.-B., chef de station (art. 1 et 8 § 1).	65	3,074	Id.	208	Vermandel E., agréé au chemin de fer (art. 5 et 9).	35	885	Id.
185	Leclercq, A.-P., chef-garde (art. 5, 8 et 13).	65	1,980	Id.	209	Jacquet, J.-J.-B., percepteur des postes (art. 1 et 8).	65	4,327	Id.
					210	Plancke, B.-J., 1 ^{er} commis des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	63	2,139	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
211	Homerin, C.-H., chef-garde (articles 3 et 8)	60	1,447	283	236	Lhermitte, J.-J., facteur local (article 3 et 8)	60	1,192	283
212	Barant, C.-J., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art 3 et 8 § 1).	59	1,984	Id.	237	Sioen, J.-J., facteur rural (art. 3 et 8).	58	735	Id.
213	Courtois, E.-J.-L., chef-garde (articles 3 et 8).	51	1,037	Id.	238	Decortils, J.-N., facteur local (articles 3 et 8).	45	396	Id.
214	Peeters, J.-J., facteur rural (articles 5 et 8).	58	826	Id.	239	Arnould, H.-J., facteur rural (articles 5, 8 et 14).	41	300	Id.
215	D'Archis, B.-J., facteur local (articles 5 et 8).	52	777	Id.	240	De Clercq, D., chef de division des postes (art. 1 et 8 § 1). (Pension révisée Inscription nouvelle en 1910).	65	3,974	Id.
216	Parasies, F., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	68	1,550	Id.	241	Deloge, A.-J., commis chef au chemin de fer (art 1 et 8 § 1).	65	2,833	Id.
217	Vanlandeghem, B., chef-garde (article 1, 8 et 15).	65	1,950	Id.	242	Faten, J., chef-garde (articles 5 et 8).	63	1,880	Id.
218	Clausse, R.-J., chef de station, (art. 1 et 8).	65	3,095	Id.	243	Godar, E.-A.-G., commis d'ordre au chemin de fer (articles 5 et 8 § 1).	62	660	Id.
219	Hendriks, J.-S., percepteur des postes (art. 5 et 8 § 1).	64	3,831	Id.	244	Vanheyst, L.-E., 1 ^{er} commis des postes (art 5 et 8 § 1).	58	2,247	Id.
220	Descamps, A., chef-garde (art. 3, 8 et 15).	63	1,950	Id.	245	Kremer, N., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art. 3 et 8 § 1)	57	1,842	Id.
221	Lebeau, J.-B.-G., agréé au chemin de fer (art. 3 et 8 § 1).	63	1,288	Id.	246	Lagrange, L.-A., sous-chef de bureau au chemin de fer (art. 3 et 8 § 1).	53	2,393	Id.
222	Van Geen, J., facteur de station (art. 3 et 8 § 1).	60	1,225	Id.	247	Dubucq, J.-A.-J., sous-percepteur des postes (art 3 et 8 § 1).	51	355	Id.
223	Lenclud, P.-F., chef-garde (articles 3 et 8).	59	1,907	Id.	248	Nopère, A.-V., chef-garde (art. 5 et 8 § 1).	49	1,311	Id.
224	Doumont, J., agréé au chemin de fer (art. 3 et 8 § 1).	55	852	Id.	249	Fichefet, C.-F.-J., chef de bureau des postes (art. 3 et 8 § 1).	44	1,747	Id.
225	D ^{ne} Desy, M.-F.-M.-H., sous-perceptrice des postes (art. 5 et 8 § 1)	53	448	Id.	250	Pepin, F.-L., sous-percepteur des postes (art. 1 et 8 § 1)	65	551	Id.
226	Ogy, G.-J., facteur de station (art 3 et 8 § 1).	50	994	Id.	251	Marneffe, A.-F.-J., chef-garde (articles 5, 9 et 15).	61	1,950	175
227	Tossyn, L.-G.-L.-P., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art. 3 et 8 § 1).	47	1,140	Id.	252	Vanderveken, J.-R., 1 ^{er} commis des postes (art. 5 et 9).	47	1,608	Id.
228	Monteny, I.-H., pilote (art. 3 et 8).	58	1,130	Id.	253	D ^{me} Cardon, née Ruymen, H.-E.-J., commis d'ordre des télégraphes (art. 3 et 8 § 1).	42	440	Id.
229	Van Wouwe, A.-H., commissaire maritime (art. 5 et 8 § 15)	60	2,052	Id.	254	Fichefet, J.-J.-A., commis des postes (art 3 et 8 § 1).	33	347	Id.
230	Lucas, J.-L., facteur local (art 1 et 8 § 2).	65	1,038	Id.	255	Havelange, F.-J., chef-facteur des postes (art. 3 et 8).	56	1,807	Id.
231	Bridts, F., facteur local (art. 1, 8 § 2 et 15).	65	975	Id.	256	Swalens, F.-X., chef-facteur des postes (art. 3 et 8).	51	1,225	Id.
232	Hubert, P.-H., facteur rural (art. 5, 8 et 15).	64	900	Id.	257	Dedekker, G., facteur local (art. 3, 8 et 15).	63	1,050	Id.
233	Demeyere, D., facteur rural (art. 5, 9 et 15).	62	975	Id.	258	Legueube, J., facteur rural (art 5, 9 et 15).	62	900	Id.
234	Vanderlinden, J., facteur rural (art. 3 et 8).	61	795	Id.					
235	Adriaensen, A.-F., facteur rural (art. 5 et 9).	60	817	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
259	Van Caekenbergh, J., facteur rural (art. 3 et 8).	62	846	175		Ministère des Sciences et des Arts.			
260	Bondroit, E., facteur local (art. 3, 8 et 13).	61	1,125	Id.		<i>Professeurs, fonctionnaires et employés.</i>			
261	Lebrun, L.-J., facteur local (art. 3 et 8).	59	1,009	Id.	1	Veuve Lefevre-Verset, M., institu- trice à l'école moyenne de l'État, à Laeken.	52	1,897	»
262	Hendrique, H.-G., facteur local (art. 3 et 8).	58	960	Id.	2	Otten, F.-A.-H., professeur à l'athé- née royal de Louvain.	60	3,693	»
263	Bradfer, A., facteur local (art. 3 et 8).	58	949	Id.	3	Vande Weghe, C.-F., économiste de l'école normale de l'État, à Gand	60	4,033	»
264	Baeten, A., facteur local (art. 3 et 8).	58	1,170	Id.	4	Lefils, A.-J.-A., professeur hono- raire de l'athénée royal de Liège	60	4,538	»
265	Desmet, C., facteur local (art. 3 et 8).	57	955	Id.	5	Mme Rubay-Smeets, M.-A.-E., insti- tutrice à l'école moyenne de l'État, à Wavre.	55	1,379	»
266	Evenepoel, J., facteur local (art. 5 et 9).	56	893	Id.	6	Mme Cugnon-Enotte, M.-C., con- cierge à l'école moyenne de l'État, à Seraing.	44	176	»
267	Fourmanoir, E., facteur rural (art. 3 et 8).	54	770	Id.	7	Arnold, O.-H.-A., régent à l'école moyenne de l'État, à Verviers	60	2,336	»
268	Goyens, D.-J., agréé au chemin de fer (art. 1 et 8).	66	1,377	Id.	8	Marique, A.-B.-J., professeur à l'athénée royal de Liège.	60	4,337	»
269	Vercammen, P.-A.-L., chef facteur de station (art. 1 et 8 § 1 ^{er}).	65	1,663	Id.	9	Mme Van Roelen-Thomas, L.-M.-F., régente à l'école moyenne de de l'État pour filles, à Laeken.	55	1,410	»
270	Fassin, J.-M.-J., chef de bureau au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	4,400	Id.	10	Smal, A.-J., professeur de religion à l'école moyenne de l'État, à Virton.	70	2,393	»
271	Seule, J.-G., chef de station (art. 3 et 8 § 1).	62	623	Id.	11	Stoffels, J.-M., professeur à l'athé- née royal d'Ixelles.	60	3,844	»
272	Wathelet, F.-J.-E., chef-garde (ar- ticles 5, 8 et 13).	62	1,950	Id.	12	Mme Vandekerkhove-Vanschepe- dael, R., nettoyeuse au Ministère des Sciences et des Arts.	53	371	»
273	Baras, H., chef-garde (art. 3 et 8).	61	1,919	Id.	13	Du Mont, F.-A., préfet des études à l'athénée royal d'Anvers	61	4,770	»
274	Martin, C.-P., 1 ^{er} commis au che- min de fer (art. 3 et 8 § 1).	60	1,950	Id.	14	Groffils, J.-J., instituteur à l'école moyenne de l'État, à Schaerbeek.	60	1,885	»
275	Birchen, J.-H., chef-garde (ar- ticles 5 et 9).	54	1,733	Id.	15	Le Comte, E.-A.-F., chauffeur à l'école normale de l'État, à Bruges.	65	632	»
276	Pirson, J.-A.-F., chef-garde (art. 3 et 8).	52	1,409	Id.	16	Bardiaux, L.-H., professeur à l'athé- née royal de Charleroy.	60	4,263	»
277	Flament, A.-G.-A., facteur de sta- tion (art. 1 et 8 § 1).	42	612	Id.	17	Dupiereux, F.-L.-J., professeur de religion à l'école moyenne de l'État, à Namur.	56	866	»
278	Vermeulen, A.-J., pilote (art. 3 et 8).	59	1,622	Id.	18	Wilkin, A.-H.-J., directeur de l'école moyenne de l'État, à Thuin.	57	3,729	»
279	Verschuere, J., pilote (art. 3 et 8).	58	1,991	Id.	19	Bosmans, P.-B., professeur à l'athé- née royal de Bruxelles.	60	4,392	»
280	Fourdin, E.-R.-H., 1 ^{er} commis au chemin de fer (art. 3 et 8 § 1).	64	2,083	Id.	20	Melchior, J.-J., inspecteur principal de l'enseignement primaire.	60	2,290	»
281	Dejardin, A.-J., facteur de station (art. 3 et 8 § 1).	61	1,092	Id.					
282	Laurent, N.-D., chef-garde	60	1,950	Id.					
	TOTAL. . . fr		512,716						

Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Moniteur.	Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Moniteur.
21	Decrée, A.-J.-X., professeur de religion à l'école normale de l'État, à Bruxelles.	60	2,180	»	42	Obach, F.-J.-B., maître de musique à l'école moyenne de l'État, à Virton.	65	175	»
22	Mlle Thonon, M.-C.-E., maîtresse d'ouvrages manuels et professeur de gymnastique à l'école moyenne de l'État, à Tirlemont.	64	871	»	43	Wallegheem, A.-F., instituteur communal, à Ixelles.	59	37	»
23	Foucart, H.-A., inspecteur cantonal de l'enseignement primaire.	60	2,103	»	44	Idmtal, H., instituteur à l'école moyenne de l'État, à Hal.	60	1,262	»
24	Gheude, F., inspecteur principal de l'enseignement primaire.	60	2,780	»	45	Frelickx, F., directeur de l'école communale de musique de Chimay	50	642	»
25	Wilverts, P., régent à l'école moyenne de l'État, à Namur.	60	1,335	»	46	Maes, D.-O., professeur de dessin à l'école moyenne de l'État, à Termonde.	60	662	»
26	Gossart, E.-E., conservateur de la Bibliothèque royale.	72	5,400	»	47	Dupont, E.-F., directeur du musée d'histoire naturelle	67	6,533	»
27	De Goey, R.-P.-C., professeur à l'athénée royal de Hasselt.	52	2,233	»	48	Tobac, J.-H., huissier à l'Académie royale de Belgique.	70	1,736	»
28	Zickwolff, H.-E.-E., professeur à l'école professionnelle des textiles, à Verviers.	66	91	»	49	Spée, E.-J.-H., astronome à l'Observatoire royal de Belgique.	65	4,500	»
29	Baudouin, F.-C., professeur de religion à l'athénée royal de Chimay.	56	2,133	»	50	Mme Bouckaert-Linnig, C.-E.-E., directrice de l'école moyenne de l'État, à Lierre.	60	2,140	»
30	Van der Dussen de Kestergat, H.-M.-J.-G.-F., directeur général au Ministère des Sciences et des Arts.	65	7,240	»	51	Mme Destrée-Vandermolen, E.-F., professeur à la section normale moyenne de l'État, à Bruxelles.	52	681	»
31	De Lespaul, A.-G.-M., professeur de religion à l'école normale de l'État, à Mons.	42	935	»	52	D'Hulst, J.-L., professeur de dessin à l'école moyenne de Lierre.	60	574	»
32	Fandel, J.-B.-L., régent à l'école moyenne de l'État, à Spa	60	1,600	»	53	Hanchir, D.-J., concierge à l'Université de Liège (Pension révisée, voir n° 90.)	67	1,321	»
33	Van Wilder, V., régent à l'école moyenne de l'État, à Gand.	60	3,318	»	54	Consine, O., professeur à l'athénée royal de Louvain.	60	4,104	»
34	Wallemacq, A., inspecteur diocésain de l'enseignement primaire. (Pension révisée, voir n° 89.)	45	1,865	»	55	Michiels, J., directeur de l'école moyenne de l'État, à Ninove.	60	2,950	»
35	Mme Hinderyckx-De Geynst, B., régente à l'école normale de l'État, à Louvain	56	1,463	»	56	Mme Van Berckelaer-Renard, V.-F., régente à l'école moyenne de l'État, à Schaerbeek.	51	1,925	»
36	Mouchette, L.-J.-G., préparateur à l'université de Liège.	67	1,076	»	57	Poncelet, L.-J., économiste à l'école normale de l'État, à Huy.	60	2,818	»
37	Eloy, E.-J., instituteur et professeur de gymnastique à l'école moyenne de l'État, à Houdeng-Aimeries.	35	366	»	58	Hermans, H.-J., professeur à l'athénée royal de Liège	55	4,590	»
38	Gilson, A.-C.-P., concierge de l'école moyenne de l'État, à Laeken	66	591	»	59	Bruyninx, M.-F.-H.-E., professeur à l'athénée royal de Gand.	57	3,302	»
39	Guilick, M.-J., instituteur à l'école moyenne de l'État, à Châtelet.	60	1,231	»	60	Veuve De Brauwere-De Breuck, L.-M.-M., institutrice à l'école moyenne de l'État, à Nieuport.	57	1,197	»
40	Claessens, P.-L., professeur de gymnastique à l'école normale des humanités, à Liège.	70	900	»	61	Paulus, A.-J., professeur à l'école industrielle et moyenne de l'État, à Jumet. (Pension révisée, remplace la pension inscrite en 1908.)	62	927	»
41	Defosse, J.-P.-P., professeur à l'athénée royal d'Ostende.	60	2,319	»	62	Labaye, A.-E., instituteur communal, à Roux.	44	19	»

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
63	Teirlinck, J., professeur aux écoles normales de Bruxelles.	58	401	»	85	Maes, J.-B., surveillant à l'athénée royal de Hasselt (Pension révisée, inscription nouvelle en 1910.)	46	685	»
64	Duguet, P.-J.-G., professeur à l'Université de Liège.	70	7,000	»	86	Niesten, J.-L.-N., astronome-chef de service à l'Observatoire royal de Belgique.	65	4,950	»
65	De Moor, D.-F.-E., professeur à l'athénée royal de Bruxelles.	57	4,675	»	87	M ^{me} Martens-Pauwels, Z.-M., économiste à la section normale primaire de l'État, à Bruges.	60	1,286	»
66	Ladrie, H.-J., secrétaire-trésorier de l'école moyenne de l'État, à Fieurus.	88	161	»	88	Verelst, G.-J., instituteur à l'école moyenne de l'État, à Anvers.	40	691	»
67	M ^{me} Henry-Desneux, M.-F.-H., économiste de l'école normale de l'État, à Namur.	55	1,698	»	89	Wallemacq, A., inspecteur diocésain de l'enseignement primaire (Pension révisée, remplace la pension n° 34.)	43	2,200	»
68	Gérard, J., secrétaire-trésorier de l'école moyenne de l'État, à Fosses.	66	383	»	90	Hanchir, D.-J., concierge à l'Université de Liège (Pension révisée, remplace la pension n° 55.)	67	1,324	»
69	Arnould, H., sous-instituteur communal, à Liège.	50	366	»					
70	Gillet, N.-M., préfet des études à l'athénée royal de Bruxelles.	60	3,847	»		TOTAL . . . fr.		186,850	
71	Mallien, C.-J., instituteur à l'école d'application annexée à l'école normale communale de Bruxelles.	57	185	»					
72	Biltris, A.-H.-M., instituteur communal, à Thourout.	55	54	»		Ministère de l'Intérieur et de l'Agriculture.			
73	Brees, G.-L.-C., accompagnateur au Conservatoire de musique d'Anvers.	45	358	»		<i>Fonctionnaires et employés.</i>			
74	Davreux, F.-J., régent à l'école moyenne de l'État, à Gosselies.	60	2,539	»	1	du Sart de Bouland, bon, R.-M.-I. P.-A., gouverneur honoraire de la province de Hainaut (art. 5 et 8)	42	4,111	»
75	Wachtelaer, J.-F., concierge à l'école moyenne de l'État, à Ninove.	62	175	»	2	Antoine, D.-J., huissier de salle à l'administration provinciale du Brabant (art. 1 et 8).	68	925	»
76	Massart, R., professeur au Conservatoire de musique de Liège.	69	2,928	»	3	Gilmont, E.-F.-A.-G., chef de bureau honoraire au Ministère de l'Intérieur et de l'Agriculture (art. 5 et 8).	36	562	»
77	Mostade, E.-J., instituteur à l'école moyenne de l'État, à Fosses.	55	2,028	»	4	Pourbaix, E.-L.-J., homme de peine à l'administration provinciale du Hainaut (art. 5 et 8).	47	326	»
78	Blaes, E.-J.-M., professeur au Conservatoire de musique de Gand.	63	1,440	»	5	Baert, née Antoine, M.-V. (épse), nettoyeuse au Ministère de l'Intérieur et de l'Agriculture (art. 1 et 8).	67	401	»
79	Duquesne, J.-H., professeur au Conservatoire de musique de Gand.	62	869	»	6	Lenaerts, Ch., huissier-concierge à l'administration provinciale d'Anvers (art. 1 et 8).	66	1,727	»
80	M ^{me} Put-Smets, V., concierge à l'école moyenne de l'État, à Hasselt.	74	199	»	7	Verbeecke, A., huissier de 1 ^{re} classe au Ministère de l'Intérieur et de l'Agriculture (art. 1 et 8).	67	1,368	»
81	M ^{lle} Hoton, S.-V., institutrice à l'école moyenne de l'État, à Ath.	50	1,558	»	8	Petit, V.-Ch.-E., commis de 1 ^{re} cl. à l'administration provinciale du Brabant (art. 1 et 8).	67	2,510	»
82	Struman, A.-L., préfet des études à l'athénée royal de Tongres.	58	4,419	»					
83	M ^{me} De Pierc-Nys, H.-J.-H., régente à l'école normale de l'État, à Bruges.	47	1,525	»					
84	M ^{me} De Bisschop, G., régente à l'école moyenne de l'État, à Ixelles.	57	1,547	»					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
9	Toussaint, J., huissier à la Cham- bre des Représentants (art. 1 et 8).	68	1,208	»	27	Devocht, née Nachtergaele, L. (ép ^{re}). nettoyeuse à l'administration centrale (art. 1 et 8).	71	429	»
10	Féron, G.-D., chef de bureau hono- raire à l'administration provin- ciale de Namur (art. 3 et 8).	64	2,880	»	28	Dupont, P.-C.-C.-F., chef de bu- reau à l'administration provin- ciale du Brabant (art. 3 et 8).	47	1,352	»
11	Demey, née Adams E.-B. (ép ^{re}). concierge au Ministère de l'In- térieur (art. 1 et 8).	69	910	»	TOTAL . . . fr.			37,717	
12	Burij, E.-A.-L., 1 ^{er} commis hono- raire à l'administration provin- ciale de la Flandre orientale (art. 1 et 8).	65	1,679	»					
13	Catrin, L.-P., commis de 2 ^e classe à l'administration provinciale du Hainaut (art. 1 et 8).	65	1,357	»	Ministère des Travaux publics.				
14	Rondeux, H.-J., garde brigadier des eaux et forêts (art. 1, 8 et 13).	68	840	»	<i>Fonctionnaires et employés</i>				
15	Deconinck, P.-J., garde forestier (art. 1, 8 et 13).	67	409	»	1	Mailliet, T.-J.-B.-S.-G.-V., directeur général des Ponts et Chaussées (art. 1, 8 et 13).	68	7,500	323
16	Maréchal, E.-J., garde forestier (art. 1 et 8).	68	578	»	2	Vallée, J.-J., surveillant principal (art. 1 et 8).	65	2,099	347
17	Parisel, H.-J.-O., chef de bureau au Ministère de l'Intérieur et de l'Agriculture (art. 3 et 8).	60	4,243	»	3	Plouvier, T., chef de bureau prin- cipal des Ponts et Chaussées (articles 3 et 8).	56	2,679	58
18	Vandenbosch, P.-A., brigadier forestier (art. 1, 8 et 13).	68	1,017	»	4	Dewit, F., éclusier (art. 1 et 8).	65	641	86
19	Adolf, J., garde forestier (art. 1 et 8).	68	440	»	5	Lagasse, G.-J., éclusier de 1 ^{re} classe percepteur (art. 1 et 8).	65	1,032	Id.
20	Romain, P.-S., brigadier forestier (art. 1, 8 et 13).	67	862	»	6	Sancy, E.-V.-M., conducteur prin- cipal de 1 ^{re} classe (art. 1 et 8).	65	4,436	174
21	De Wulf, P.-F., garde forestier (art. 1 et 8).	68	414	»	7	Lamholte, A.-L.-J., éclusier-barra- giste de 1 ^{re} classe receveur (art. 1 et 8).	65	1,397	161
22	Schampaert, F., palefrenier en chef à l'école de médecine vété- rinaire de l'État (art. 3 et 8) — (Pension révisée La pension nou- velle figure dans les inscriptions de 1910).	63	1,001	»	8	Leccrinierre, J.-H., pontier (art. 1 et 8).	65	743	246
23	Graisse, J.-F., garde brigadier forestier (art. 1, 8 et 13).	65	847	»	9	Chelin, J.-F., pontier (articles 1 et 8).	69	605	218
24	Vandenneker, P.-J.-F., direc- teur honoraire à l'administration provinciale de Namur (art. 1 et 3).	65	3,406	»	10	Waxweiler, A.-F.-L., conducteur principal de 1 ^{re} classe (art. 1 et 8).	65	4,368	277
25	Petit-Jean, L., huissier-conserva- teur du garde-meubles du Sénat (art. 1 et 8).	71	1,603	»	11	Hamaide, E.-L., garde-rivière de 1 ^{re} classe (art. 1 et 8).	67	886	Id.
26	Kirsch, S., garde forestier (art. 3 et 8).	58	342	»	12	De Laet, J., pontier (art. 3, 8 et 14).	43	300	Id.
					13	Deberghes, F.-J.-H., pontier (art. 3 et 8).	56	610	Id.
					TOTAL . . . fr.			27,296	

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du <i>Moniteur</i> .	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du <i>Moniteur</i> .
	Ministère de la Justice.				14	Lerminiaux, R.-L.-J., surveillant à la prison de Charleroi (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	36	470	79
	<i>Magistrats, fonctionnaires et employés</i>				45	Poliart, N.-J.-J., juge de paix du canton de Beaumont (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	70	5,320	Id.
1	Diercxsens, A.-L.-J., président du tribunal de 1 ^{re} instance de Turnhout (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	70	8,290	317	46	Labyon dit Labiau, F.-B.-J., préposé à la conduite des voitures cellulaires (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	65	2,216	86
2	Godderis, J.-M., surveillant de 1 ^{re} classe à la prison de Sûreté de Gand (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	45	748	Id.	47	Campion, F., greffier de la justice de paix de Vilvorde (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	67	2,302	111
3	Peteau, A.-J.-F., greffier en chef de la Cour de cassation (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	75	7,500	348	48	Devries, L.-F., compositeur en conscience au <i>Moniteur belge</i> (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	66	1,025	Id.
4	De Kesel, T.-C., surveillant à la prison de Turnhout (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886) — Pension révisée. Voir n° 58.	55	1,000	323	49	Sabiet, J., directeur de la prison d'Arlon (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	49	2,028	136
5	Gielon, P.-J., surveillant à la prison de Liège (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	41	833	Id.	20	Stockx, P.-J., commis de 1 ^{re} classe à la prison de Saint-Gilles (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	65	1,874	Id.
6	Forton, F., commissionnaire à la prison des Minimes, à Bruxelles (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	67	742	8	21	De Foulton, C.-J.-G., vice-président du tribunal de 1 ^{re} instance de Bruxelles (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	70	6,730	195
7	Lelewyn, G., surveillant de première classe à la prison de Sûreté de Gand (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	54	1,008	»	22	Isbecque, E.-B.-H.-G.-J., procureur du Roi à Nivelles (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	70	9,075	188
8	Verhoeven, P.-J.-A., greffier adjoint au tribunal de 1 ^{re} instance à Anvers (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	44	1,161	348	23	Mouraux, P.-J., instituteur à la prison d'Anvers (lois des 21 juillet 1844 modifiée par celle du 17 février 1840, 10 mai 1876, 31 mars et 8 avril 1884).	62	1,996	Id.
9	Deresse, J., greffier de la justice de paix du canton de Dinant (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	47	800	8	24	Devillez, F., surveillant de 2 ^e classe à la prison de Saint-Gilles (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	61	898	Id.
10	Muller, F.-J., greffier en chef de la Cour d'appel de Liège (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	72	6,490	35	25	Delwaide, H.-H.-L., procureur général près la Cour d'appel de Liège (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	72	12,568	Id.
11	De Bavay, G.-P., conseiller à la Cour de cassation (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	75	12,035	71	26	Matthys, E.-A., juge de paix du canton de Renaix (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	70	5,840	Id.
12	Robyns, J.-A., conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	65	9,065	71	27	Van de Kerckhove, T.-R., surveillant à la prison d'Anvers (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	52	957	211
13	Debière, J., surveillant à la prison de Saint-Gilles (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	65	1,114	79	28	Berré, A., procureur du Roi, à Anvers (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	70	10,205	220

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du <i>Moniteur</i> .	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du <i>Moniteur</i> .
29	Dock, A.-J., surveillant à la prison centrale de Louvain (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	44	544	220	3	de Borchgrave, E.-J.-I.-M. (baron), envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.	72	7,500	»
30	Loiseau, A.-V.-S., conseiller à la Cour de cassation (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 25 juillet 1867).	68	11,325	Id.	4	Heuleaux, H.-J., consul général honoraire	65	5,437	»
31	Namur, A.-J.-B., greffier au tribunal de 1 ^{re} instance de Neufchâteau (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	70	4,263	Id.	TOTAL. . . fr.			20,430	
32	Perlau, L.-J., président de chambre à la Cour d'appel de Bruxelles (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 25 juillet 1867).	66	10,333	Id.	Ministère de la Guerre.				
33	Tops, M.-M.-E., juge au tribunal de 1 ^{re} instance de Louvain (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	70	6,035	Id.	<i>Fonctionnaires et employés civils.</i>				
34	Vanden Broeke dit Vanden Broucke, J.-B., chef de composition au <i>Moniteur belge</i> (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	67	2 003	Id.	4	Lagrange, C.-H., professeur émérite à l'Ecole militaire	57	5,200	»
35	Wymans, P.-J., surveillant de travaux à la prison centrale de Louvain (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	67	2,151	Id.	2	Lagrange, E.-A.-C., professeur émérite à l'Ecole militaire	54	5,500	»
36	Vansevenbergen, N., surveillant à la prison de Bruxelles (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	53	1,246	254	3	Quertinier, A., ouvrier civil militarisé à la boulangerie militaire de Tournai.	31	300	»
37	Batardy, C.-F., sous-chef de bureau à l'administration centrale (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	44	1,466	300	4	Demeuldre, B.-A., directeur général à titre personnel à l'administration centrale du Ministère de la Guerre.	65	7,500	»
38	De Kesel, T.-C., surveillant à la prison de Turnhout (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886) — Pension révisée. Remplace la pension n° 4.	55	1,002	79	5	Leonard, J.-P., huissier de 2 ^{me} classe à l'administration centrale du Ministère de la Guerre.	57	980	»
TOTAL. . . . fr.			453,997		6	De Jonghe, C.-L.-B., surveillant du génie de 1 ^{re} classe	65	1,630	»
Ministère des Affaires étrangères.					7	Léonard, F.-D.-J., employé temporaire à l'Institut cartographique militaire.	54	1,135	»
<i>Fonctionnaires et employés.</i>					8	de Schault Dornon, A.-C.-S., commis à l'administration centrale du Ministère de la Guerre.	61	1,805	»
1	Seghin, H.-J., messenger au Département des Affaires étrangères.	73	1,343	»	9	Dierckx, C.-D.-R., chef de bureau à l'administration centrale du Ministère de la Guerre.	63	4,417	»
2	Banning, M.-A.-J.-H., directeur à titre personnel au ministère des Affaires étrangères.	65	5,850	»	10	Gérard, C., secrétaire archiviste de 1 ^{re} classe.	49	893	»
					11	Rose, A.-A.-J., commis à l'administration centrale du Ministère de la Guerre.	53	1,742	»
					12	Bourgeois, A.-C.-C.-H., adjoint principal du génie de 2 ^{me} classe	49	1,821	»
					13	Van de Kerckhove, J.-S., surveillant du génie de 2 ^{me} classe	50	897	»
					14	Fryson, E.-M.-J., surveillant du génie de 2 ^{me} classe	56	875	»

Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Moniteur.	Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Moniteur.
15	Barck, J., commis du génie de première classe	56	916	»	6	Mme De Deken-Thues, J.-M . . .	63	1,633	»
16	Delaide, M.-J., surveillant du génie de 3 ^e classe.	55	666	»	7	Mme Gillard-Letellier, M.-T.-C. . .	62	882	»
	TOTAL . . . fr		36,277		8	Glazomackers, J.-G.-M.	61	1,743	»
					9	Mme Rubay-Smeets, M.-A.-E. . .	54	351	»
					10	Mme Marechal-Fontaine, E.-H . .	66	1,275	»
					11	Mme Gerlings-Weimar, C.-L . . .	65	1,463	»
	Ministère de l'Industrie et du Travail.				12	Boeckx, C	59	1,526	»
	<i>Fonctionnaires et employés.</i>				13	Mlle Bricman, C.-E.	54	1,881	»
1	Heinzmann, E.-A.-G., professeur à l'Institut supérieur de commerce d'Anvers. Loi du 21 juillet 1844	61	3,144	53-54	14	Nison, A.-J.-M.	54	2,465	»
2	Glibert née Guint, J. (épouse), nettoyouse au Ministère de l'Industrie et du Travail (art 3, 6, 8 et 14 de la loi du 21 juillet 1844).	48	300	147	15	Mme Duyckers-De Doncker, M.-C.	60	2,863	»
3	Capouillez, V.-O., greffier du Conseil de prud'hommes à Douv (art 3, 6, 8 et 12 de la loi du 21 juillet 1844).	66	471	157	16	Mme Farasyn-Mintiens, M.-B. . .	47	1,286	»
4	Mahauden, J.-T., huissier de première classe à l'administration centrale des Mines (art. 1, 6, 8 et 12 de la loi du 21 juillet 1844).	65	1,813	162	17	Francotte, J.-B.-J.	50	1,150	»
	TOTAL . . . fr.		5,697		18	Mme De Guchteneere-Bartels, M.-L.	45	911	»
					19	Tobias, J.-P.	60	1,710	»
	Cour des Comptes.				20	Heyndrickx, A	47	944	»
	<i>Fonctionnaires et employés</i>				21	Mme Clavareau-Geedts, M.-E.-V. .	46	1,532	»
1	Lambert, C.-F.-H., directeur à la Cour des Comptes.	73	5,900	»	22	Hamers, A.-A.	60	1,523	»
	TOTAL . . . fr.		5,900		23	Mlle Godart, E.-M.	58	220	»
					24	Mlle Maréchal, M.-L.	54	1,056	»
	Ministère des Sciences et des Arts.				25	Mme Vandergucht - Verschaffelt, H.-M.	56	1,727	»
	<i>Professeurs et instituteurs communaux.</i>				26	Mme Van Roelen-Thomas, L.-M.-F.	54	75	»
1	Mme Guilmot-Taminiau, M.-O. . .	55	1,620	»	27	Bénére, J.-A.	56	2,880	»
2	Mme Ve Wens-De Backer, J.-D. . .	41	989	»	28	Mme Lemal-Henrotte, E.-L . . .	38	564	»
3	Mme Adan-Bevernage, E.-V . . .	52	1,445	»	29	Michiels, G.-N.-A.	57	1,733	»
4	Mme Heneau-Pelgrim, A.-O. . . .	48	903	»	30	Smal, A.-J.	70	106	»
5	Mme Ve Lefevre-Verset, M. . . .	54	28	»	31	Stoffels, J.-M.	60	420	»
					32	Naviaux, A.-J.	59	1,560	»
					33	Dupas, G	64	1,613	»
					34	Mme Rigo-Hanssen, P.-R.-M. . .	39	380	»
					35	Mme Roba-Pourigneau, S. . . .	41	988	»
					36	Mme Bya-Genon, C	59	1,286	»
					37	Jacquemin, A.	54	780	»
					38	Mlle Meurisse, Z.-E.-G.	51	1,268	»
					39	Van Goubergen, J.	48	960	»
					40	Du Mont, F.-A	61	230	»
					41	Grosliis, J.-J.	60	960	»

Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Monteur.	Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Monteur.
42	Defoin, A.-A.	55	3,030	»	77	Foucart, L.-A.	60	363	»
43	M ^{me} V ^e Leguebe-Remacle, E.-L.-H.	46	583	»	78	M ^{me} Viaene, E.-H.	60	1,526	»
44	M ^{me} V ^e Moguez-Graux, E.-E.-J.-A.	63	2,320	»	79	M ^{me} V ^e Leblois-Debrucq, M.-L. (Remplace la pension inscrite en 1908.)	58	2 133	»
45	Bardiaux, L.-H.	61	478	»	80	Gheude, Fr.	60	1,642	»
46	M ^{me} V ^e Eyben-Grégoire, C.-O. . .	58	1,348	»	81	Wilverts, P.	61	706	»
47	Blommaert, E.	51	1,132	»	82	Baeckelandt, A.-A.	50	1,006	»
48	M ^{me} Bricout-De Becker, J.-A. . .	64	82	»	83	M ^{me} Bouchier-Sebille, C. . . .	51	618	»
49	M ^{me} Crab-Van Herstraeten, A.-M.-L.	50	1,293	»	84	M ^{me} Schaack-Préser, J.	48	127	»
50	Feyaerts, J.	62	1,516	»	85	M ^{me} Sohie-Van Hove, E.-M. . .	54	943	»
51	M ^{me} Gaillard-Philippart, M.-J. . .	53	1,025	»	86	M ^{me} Delval-Ursmez, V.-M.-G.	31	266	»
52	Van de Velde, C.	57	1,466	»	87	M ^{me} Godart-Laverne, M.-T.-G.-J.	46	1,261	»
53	M ^{me} Kinart-Dauniau, P.	56	2,128	»	88	Cox, F.-H.	64	700	»
54	M ^{me} V ^e Moenaert-De Jonghe, R.	72	594	»	89	Hamiaux, L.-J.-A.	51	772	»
55	M ^{lle} Moreau, M.-L.	55	1,410	»	90	M ^{me} Massart - Chevolet, M. - H. Pension révisée. Remplace celle inscrite en 1908.)	52	940	»
56	Van Achter, L.-J.	59	1,295	»	91	Bernard, M.-E.-A.	66	2,215	»
57	Leclère, L.	53	1,531	»	92	Fontaine, J.-B.	55	2,455	»
58	Leclercq, A.-J.	45	1,854	»	93	M ^{me} Colson-Dussart, M.-T. . .	49	1,183	»
59	M ^{lle} Jouniaux, E.-J.	50	1,122	»	94	M ^{lle} Van Suetendaël, M.-D. . .	42	1,043	»
60	M ^{me} Damas-Gortgebuër, M.-S. . .	60	2,384	»	95	Waterschoot, J.-J.-J.	55	391	»
61	M ^{me} Roos-Fleurbaey, J.-M. (Pen- sion révisée. Voir n° 101.)	52	556	»	96	M ^{me} Dechesne-Fivet, E.-M. . .	46	628	»
62	Henrion, J.-A.	55	1,488	»	97	M ^{me} Detavernier-Laridon, S.-O.-J.	63	536	»
63	Sohie, A.	57	1,637	»	98	Ossenblok, E.-J.	54	358	»
64	Bourgeois, C.-A.	50	860	»	99	M ^{me} de Donquers-Bulcke, C.-P.-F.	52	1,914	»
65	Remy, T.-A.-J.	57	1,896	»	100	M ^{me} Duchêne-Lauwers, M.-J. .	51	2 055	»
66	M ^{lle} Chalon, J.-A.-H.	45	268	»	101	M ^{me} Roos-Fleurbaey, J.-M. (Pen- sion révisée. Remplace la pen- sion n° 61.)	52	576	»
67	M ^{me} V ^e Delhaze-Wery, A.-M.-C. .	56	1,836	»	102	M ^{lle} Bastiaens, M.-A.	44	543	»
68	M ^{lle} Laridon, L.-S.-J.	67	870	»	103	Vanhoutte, C.-B.	60	685	»
69	Bosmans, P.-B.	61	608	»	104	M ^{lle} Olivier, F.-J.-S.-J. . . .	56	1 438	»
70	Melchior, J.-J.	60	1,505	»	105	M ^{me} V ^e Van Sweevelt-Hannoset, M.-A.	54	2,605	»
71	M ^{me} Lhommel-Depauw, M.-J.-G.	58	3,396	»	106	Janssen, G.	48	964	»
72	Vandevliet, J.-B.	60	3,651	»	107	Zickwölff, H.-E. E.	66	1,450	»
73	M ^{me} Keeris-Van Vooren, J.-S. . .	52	804	»	108	M ^{me} Blaise-Migeal, M.-J.-L. . .	50	1,821	»
74	M ^{me} Lecocq-Lempereur, M.-J. . .	34	323	»	109	M ^{me} De Clercq-Adriaens, A. . .	57	1,090	»
75	M ^{me} Bastin-Tricot, L.	51	892	»					
76	Vandervloedt, V.-F. (Pension révi- sée Inscription nouvelle en 1910.)	61	1,570	»					

Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.
140	M ^{me} Lebaillly-Callens, M.-L.	49	548	»	146.	M ^{me} Pynaert-Maes, R.-M.-R.	56	1,622	»
141	Debay, L.-J.	42	1,059	»	147	M ^{lle} De Becker, M.-B.	57	1,375	»
142	M ^{lle} De fauw, M.	53	1,500	»	148	M ^{lle} Fontaine, A.-C.	45	1,404	»
143	Jomouton, F.-A.-J.	50	175	»	149	M ^{lle} Magis, J.-J.	53	1,405	»
144	Lindekens, J.-J.	60	1,333	»	150	Stevens, M.-A.-G.	67	1,600	»
145	M ^{me} Maquestieau-Dandenelle, E.-F.	46	765	»	151	Bayard, G.	53	1,362	»
146	M ^{me} Jonet-François, J.-M.	52	2,730	»	152	Goossens, P.-J.	60	2,274	»
147	Van den Dungen, F.-E.	59	416	»	153	Paschal, P.-J.	58	2,056	»
148	Masson, E.-J. (Pension révisée. Remplace celle inscrite en 1907.)	41	607	»	154	M ^{me} Hinderyckx-De Geynst, B.	56	403	»
149	M ^{lle} André, A.-P.	48	523	»	155	M ^{me} Ve Beets-Verhaegen, I.-M.	67	365	»
150	Dormal, R.-J.	53	1,627	»	156	M ^{me} V ^e Blyckaerts-Leuvis, C.-E.	74	1,100	»
151	Van Wilder, V.	61	273	»	157	Gilles, A.-J.	57	1,512	»
152	M ^{lle} Dupont, A.-J.-V.	50	1,446	»	158	Dumont, G.-J.-L.	51	1,658	»
153	M ^{me} Baudour-Soupart, M.-T.	61	1,874	»	159	Van Leeuwe, H.-G.	55	1,413	»
154	M ^{lle} Houssa, A.-M.-J.	63	837	»	160	Callebert, G.-E.-M.	50	766	»
155	Lacourt, C.-A.-M.	58	1,505	»	161	Gérard, F.-J.-F.	72	1,130	»
156	Remes, L.-J.-A.	66	2 466	»	162	M ^{me} Médo-Vankan, M.-V.	38	485	»
157	Kayls, A.-J.	61	1,873	»	163	Paulus, A.-J.	53	1,716	»
158	Monbalin, J.-F.	53	2,733	»	164	Eloy, E.-J.	34	265	»
159	M ^{lle} Stinssen, M.-C.-A.	56	1,977	»	165	M ^{me} Magerat-Maury, I.-E.	42	805	»
160	M ^{me} Verstraete-Maes, J.-C.	55	589	»	166	Mélotte, J.-J.	55	1,541	»
161	Neert, P.-J.	50	2,213	»	167	M ^{lle} Bouchat, M.-J.	51	100	»
162	M ^{me} Reinhard-Locher van Koch, A.-M.-R.	54	2,299	»	168	Gilson, A.-C.-P.	66	23	»
163	M ^{me} Van Sand-Henrotin, E.-M.-C.	50	1,855	»	169	Guilick, M.-J.	59	1,042	»
164	M ^{me} Fortemps-François, C.-Z.	55	1,296	»	170	M ^{lle} Bauduin, M.-J.	57	97	»
165	Geeraerts, G.-F.-J.	55	2,133	»	171	M ^{lle} Leclère, C.-E.-B.	52	403	»
166	Lemaitre, J.-E.	51	2,020	»	172	Colbecq, P.-J.	50	295	»
167	Vanderbracht, E.-P.	54	1,496	»	173	Biesbrouck, D.-A.	52	1,464	»
168	M ^{lle} Lizin, M.-L.	52	1,455	»	174	M ^{lle} Bernier, E.-H.-V.	60	2,333	»
169	M ^{me} Leyssen-Claorebaudt, M.-P.-J.	58	2,133	»	175	M ^{lle} Huysmans, C.	74	61	»
170	Lacourt, C.-J.	58	1 533	»	176	Lerousse, A.-H.-J.	45	1,020	»
171	M ^{lle} Borzé, J.-M.-T.	58	1,672	»	177	M ^{me} Glazemackers-Van Uffelen, V.	57	80	»
172	M ^{me} Ve Guillaume-Michaux, F.-E.	57	1,933	»	178	M ^{lle} Pasture, F.-F.-M.	54	1,303	»
173	Piret, N.-J.	51	1,922	»	179	Defosse, J.-P.-P.	60	781	»
174	M ^{lle} Delobel, V.-W.-F.	60	2,020	»	180	M ^{me} Huriaux-Hardy, C.-M.	60	1,701	»
175	M ^{me} Janssens-Bracckmans, I.-M.-J.	51	765	»	181	Briffaux, J.-B.	81	533	»
					182	De Guchenaere, H.	54	2,366	»

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
183	Stormarcq, D.-J.	58	1,459	»	218	M ^{me} Bouckaert-Linnig, C.-E.-E. . .	60	986	»
184	M ^{me} Henderickx-Rodenhorst, C.-A.- C.-D.	44	865	»	219	M ^{me} Pierrard-Wittamer, C. . . .	34	30	»
185	M ^{me} Kruth, A.-M. (épouse divorcée Dufour).	36	313	»	220	M ^{lle} Verpondt, E.	51	1,560	»
186	Lamotte, A.	49	1,272	»	221	De Smedt, C.-J.	61	2,184	»
187	M ^{me} Remacle-Jadot, A.-M. . . .	51	1,228	»	222	Legrand, H.-J.	51	1,379	»
188	Van Volsom, J.-F.	55	175	»	223	Ruppol, F.-H.	57	1,456	»
189	M ^{me} Delaire-Delfosse, H.-J.-G. .	47	602	»	224	M ^{me} Destrée-Vandermolen, E.-F. .	51	2,915	»
190	Delcharlerie, A.-J.	54	1,674	»	225	Danhier, F.-J.	55	1,085	»
191	Greuse, E.-M.	60	2,600	»	226	Picavet, C.-J.	66	1,457	»
192	M ^{lle} Galens, C.-B.	50	880	»	227	M ^{me} Goetz-Rimbeaux, B.-M.-F. .	31	175	»
193	M ^{lle} Hayen, M.-E.	55	202	»	228	M ^{me} Van der Weerden-Pallemaerts, C.-J.	46	1,078	»
194	Droesbeke, D.-E.-C.	60	2,733	»	229	Tossens, A.-J.-G.	36	2,033	»
195	Foret, J.-B.	58	2,416	»	230	D'Hulst, J.-L.	60	1,004	»
196	Sadoine, V.-J. (Pension révisée, voir n° 275.)	55	1,395	»	231	Naert, J.-J.-D.	71	3,933	»
197	Titeux, J.-B.	57	1,700	»	232	M ^{me} Scouart-Christiaens, M.-L.-D.	54	2,296	»
198	Lisin, G.-J.-A.	59	1,753	»	233	Lazeure, A.-T.	52	1,278	»
199	Robe, J.-J.	55	2,843	»	234	Cousine, V.	60	74	»
200	M ^{me} Wilquin-Mathieu, L.-L.-F. .	51	996	»	235	Volvert, H.-J. (Pension révisée, remplace la pension inscrite en 1908).	36	453	»
201	Wallegghem, A.-F.	58	3,368	»	236	Michiels, J.	60	297	»
202	Idmtal, H.	60	622	»	237	M ^{me} Van Berckelaer-Renard, V.-F.	50	67	»
203	Frelinckx, F.	49	1,088	»	238	Van de Wiel, A.	55	175	»
204	Dufonteny, J.	51	1,730	»	239	M ^{me} Vermeiren-Hens, L.-M. . .	55	175	»
205	Loonis, B.-C.	50	1,242	»	240	Poncelet, L.-J.	60	528	»
206	Devlésaver, G.	61	1,533	»	241	Algoet, C.	54	1,235	»
207	Poets, P.-F.	58	1,361	»	242	Hermans, H.-J.	56	410	»
208	Collard, J.-A.	53	1,600	»	243	Van Biesbroeck, J.-E. . . .	61	1,348	»
209	M ^{me} Vo Castin-Willame, M.-C. .	57	2,166	»	244	Van Dyck, J.	56	1,453	»
210	Cherton, E.-J.	55	1,463	»	245	M ^{me} Moreau-Baux, M.-J. . . .	50	977	»
211	M ^{me} Dermine-Arents, J.-C.-F. .	48	975	»	246	M ^{me} Vo Dubois-Bouckaert, M. (Pen- sion révisée, remplace la pension inscrite en 1908).	79	558	»
212	Bancu, D.-J.	64	1,702	»	247	Maurissen, J.-T.	50	1,109	»
213	Falesse, C.	47	723	»	248	De Hoon, E.-L.-F.	66	193	»
214	Arnould, F.-J.-G.	50	1,035	»	249	Bascourt, J.-A.	46	1,789	»
215	De Groote, P.-V.	58	184	»	250	Istas, F.	60	1,802	»
216	M ^{me} Verbeek-Alexandre, M.-J. .	53	920	»	251	Bruyninx, M.-F.-H.-E. . . .	56	1,122	»
217	Verguijse, A.	56	2,993	»					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
252	M ^{lle} Gregoire, E.-M.	31	1,834	»	286	Digneffe, J.-B.	53	1,353	»
253	Wilquin, A.	52	1,928	»	287	V ^e Martens-Honshoven, M.-T. .	75	286	»
254	M ^{me} V ^e De Brauwere-De Breuck, L.-M.-M.	57	162	»	288	Struman, H.-J.	41	575	»
255	Paulus, A.-J. (Pension révisée, rem- place la pension inscrite en 1908.)	60	2,264	»	289	M ^{me} Gilson-Mabaux, E.-M.-F. (Pen- sion révisée. Inscription nouvelle en 1910)	50	1,175	»
256	M ^{me} Herson-Dauby, E.-J.	50	967	»	290	Ladrie, H.-J.	87	95	»
257	M ^{me} Marchal-Zuijten, A.-G.-M. .	60	3,124	»	291	Fouarge, J.-F.	60	1,700	»
258	Van Hecke, E.	53	1,527	»	292	Pieret, V.	53	1,680	»
259	Davio, J.-H.	62	1,777	»	293	Peiffer, N.	53	1,463	»
260	M ^{me} V ^e Rousseau-de Raikem, G.-H.	39	522	»	294	V ^e Losfeld-Blairon, M.-E.-H. .	56	943	»
261	Lahaye, A.-E.	44	1,056	»	295	M ^{lle} Van Hentenrijck, R. . . .	58	175	»
262	Meire, P.	53	1,286	»	296	M ^{me} Henry-Desneux, M.-F.-H. .	55	399	»
263	M ^{me} Kinapenne-Quarré, M.-C.-J. (Pension révisée, voir n ^o 362)	61	1,108	»	297	Arnould, H.	49	795	»
264	M ^{me} V ^e Botte-Baldini, P.-J. . .	72	469	»	298	Mouraux, P.-J.	63	396	»
265	D'Hooge, A.-D.-B.	61	175	»	299	Gillet, N.-M.	58	1,153	»
266	Verberkt, A.	68	175	»	300	Mallien, C.-J.	58	2,195	»
267	Léonard, A.-J.-G.	58	1,705	»	301	Depré, J.-G.	52	1,306	»
268	M ^{me} Picavet-Verstraeten, M.-C. .	58	50	»	302	M ^{lle} Vermeeren, J.-C.-F. . . .	55	309	»
269	Reyn, P.-P.	51	1,493	»	303	M ^{lle} Cox, A.-C.	41	667	»
270	Verbiest, L.-J.	62	1,740	»	304	Biltris, A.-H.-M.	54	1,706	»
271	Teirlinck, J.	58	4,330	»	305	V ^e Depachter-Hardy, E.-C.-M. .	55	242	»
272	M ^{me} V ^e Hubin-Honlet, M.-E. . .	58	198	»	306	Laureys, J.-F.	48	1,066	»
273	Petitjean, J.-F.	48	925	»	307	M ^{me} Pirot-Carion, Ph.	57	1,784	»
274	Van Effenterre, H.-J.	60	2,300	»	308	M ^{lle} Coone, R.-N.	61	723	»
275	Sadoine, V.-J. (Pension révisée, rem- place la pension n ^o 196.)	55	1,403	»	309	M ^{me} De Guchteneere-Van Leuven, L.-S.	55	2,428	»
276	Demarcin, W.-J.	49	1,811	»	310	M ^{me} Henderickx-Dietvorst, M.-H.	43	1,161	»
277	Depresseux, F.-P.	55	203	»	311	V ^e Francotte-Soetemeyer, C. . .	55	1,606	»
278	Englebert, J.-J.	56	1,421	»	312	Joseph, N.-J.	52	1,016	»
279	Lecocq, C.-L.-J.	39	834	»	313	M ^{lle} Joudiaux, M.-A.-J.	53	1,683	»
280	M ^{lle} Piret, C.	51	512	»	314	M ^{lle} Lemoine, A.-J.-C.	53	1,985	»
281	Lequeux, A.	56	2,122	»	315	Maelstaf, H.-F.	68	2,825	»
282	M ^{me} Stennit-Robert, M.-L.-P. .	55	1,321	»	316	Honnay, H.-J.	63	1,666	»
283	Agneessens, F.-A.	40	870	»	317	Landrieu, L.	50	754	»
284	De Coninck, I.	58	1,473	»	318	M ^{me} Meulemans-Jansen A.-C. .	56	1,403	»
285	Baeyens, O.	61	1,533	»	319	M ^{lle} Neven, M.-T.-O.	53	2,125	»
					320	M ^{me} Spiels-Bruynooghe, J.-M. .	39	75	»

Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Número du Moniteur.	Número d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. Articles des lois dont il est fait application.	Age.	Montant des pensions	Número du Moniteur.
321	Demanet, F.-J.	61	1,597	»	350	Mlle François, M.-L.	44	747	»
322	V ^e Clooten-Decock, M.-F.-J.	63	1,953	»	351	Gridlet, J.-J.-E.	47	1,164	»
323	Kauffmann, T.-Z.-A.	45	1,040	»	352	Lacroix, F.-T.	50	2,462	»
324	Lemmens, P.-L.	60	1,808	»	353	Mme Wathelet-Simon, E.-M.-G.	49	1,016	»
325	Payen, P.-A.	34	330	»	354	Mlle George, S.	57	182	»
326	Brees, G.-L.-C.	46	418	»	355	Mlle Leunis, T.-J.-F.	65	1,271	»
327	Davreux, F.-J.	60	416	»	356	Parent, G.	56	1,400	»
328	Boghemans, P.	44	831	»	357	V ^e Baptist-Gilles, B.-F.	61	1,748	»
329	Scheirlinckx, J.-G.	59	831	»	358	Verbeek, J.-E.	66	2,533	»
330	Fromont, J.-D.	52	1,203	»	359	Delannoo, Y.	55	175	»
331	Windey, E.	57	1,308	»	360	Fortems, L.-J.	56	1,506	»
332	Chiquay, G.-A.	52	1,568	»	361	Mlle Hoton, S.-V.	49	98	»
333	Mme Dupont-Hellebos, J.-M.-C.	48	1,177	»	362	Mme Kinapenne-Quarré, M.-C.-J. (Pension révisée. Remplace la pension n° 265).	62	1,115	»
334	Mlle Poskin, M.-T.	55	175	»	363	Mme Louis-Prijot, M.-A.-F.	49	1,037	»
335	Viaene, P.-P.	62	1,488	»	364	Haway, L.-J.	47	1,195	»
336	Mme Demanet-François, L.-A.	61	62	»	365	Buyse, C.-E.-B.	61	3,000	»
337	Mlle Degraux, E.-A.-E.	52	1,330	»	366	Mme Cherton-Decamp, V.	51	576	»
338	Mme Maas-Vaneyck, A.	43	966	»	367	V ^e Poncelet-Libert, M.	60	3,332	»
339	Blaes, E.-J.-M.	62	1,068	»	368	V ^e Van Eepoel-Deconinck, G.	60	2,156	»
340	Duquesne, J.-H.	62	1,100	»	369	Mme Dupire-Art, H.-L.	45	985	»
341	Mme Geeraerd-Dequenne, L.-D.	49	254	»	370	Mme Warg-Saey, A.-M.-E.	47	1,395	»
342	Mme Piret-Dupont, M.-S.	53	87	»	371	M ^r Lekane-Gillet, L.-C.	49	1,089	»
343	Mlle Prignon, M.-C.	61	741	»	372	V ^e Meyer-Pirard, M.-L.	58	1,398	»
344	Mme Trillez-Thiry, M.-F.	53	1,189	»	373	Simoens, E.-L.	61	2,995	»
345	Vanderdonckt, F.-J.	52	1,631	»	374	Mlle Welvaert, M.-C.	60	2,484	»
346	Raeymaekers, L.	55	1,103	»	375	Mme Fecher-Abrand, A.-M.	43	685	»
347	Mme Put-Smets, V.	74	478	»	376	Mme De Piore-Nys, H.-J.-M.	48	56	»
348	Vandewalle, C.-A.	45	1,040	»	377	Nassar, J.-J.	58	1,533	»
349	Bastin, F.-E.	52	1,004	»					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
378	M ^{me} Vrindts-Docquier, M.-T.-E. .	68	50	»	396	M ^{me} Briaimont-Fransolet, M.-J. .	46	640	»
379	Maréchal-Braham, M.-C. . . .	43	727	»	397	Lebrun, E.-J.	43	651	»
380	M ^{me} Ghosez-Robert, A.-D.-J. . .	35	342	»	398	M ^{lle} Henri, M.-T.	42	50	»
381	M ^{lle} De Bisshop, C.	58	486	»	399	M ^{lle} Flood, I.	44	283	»
382	Bernard, B.	55	1,280	»	400	M ^{me} Martin-Vercaeren, A.-C.-J. .	56	2,051	»
383	Robelus, P.-C.	61	2,328	»	401	Depasse, J.-J.	50	1,584	»
384	M ^{me} Bourgaux-Delcharlerie, E. .	58	1,342	»	402	M ^{me} Henrion-Jacobs, E.-E.-J. .	39	517	»
385	Pennoy, A.	59	2,680	»	403	China, A.	49	1,203	»
386	M ^{me} Lux-Van Dyck, C.-V. . . .	52	100	»	404	M ^{me} Vanderliet-Jespers, M.-C. .	47	480	»
387	M ^{lle} Jacques, F.	50	1,232	»	405	M ^{lle} Eysermans, M.-J.	47	638	»
388	Bonte, J (Pension révisée. In- scription nouvelle en 1910.)	75	1,491	»	406	M ^{me} Barenne-Vander Elst, E.-S.- M.-J.	50	1,157	»
389	M ^{lle} Debleekere, V.-M.	62	1,497	»	407	Desirant, E.-L.	51	1,311	»
390	Duqué, J.-H.-H.	45	1,315	»	408	De Greef, F.-F.	41	749	»
391	M ^{me} Malchair-Jacob, M.-G. . . .	40	288	»	409	M ^{me} Jacquemart-Sievers, H.-A.-L	52	2,006	»
392	Pulmans, F.	51	1,363	»	410	Verelst, G.-J.	39	402	»
393	De Beer, C.	52	867	»					
394	Struman, A.-L.	58	581	»		TOTAL. . fr.		501,469	
395	Longueville, J.-L.	50	958	»					

(10)